



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Ex libris Bibliothecæ quam illustrissimus  
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis  
Camillus de Neufville Collegio S S.  
Trinitatis Patrum Societatis J E S U  
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.







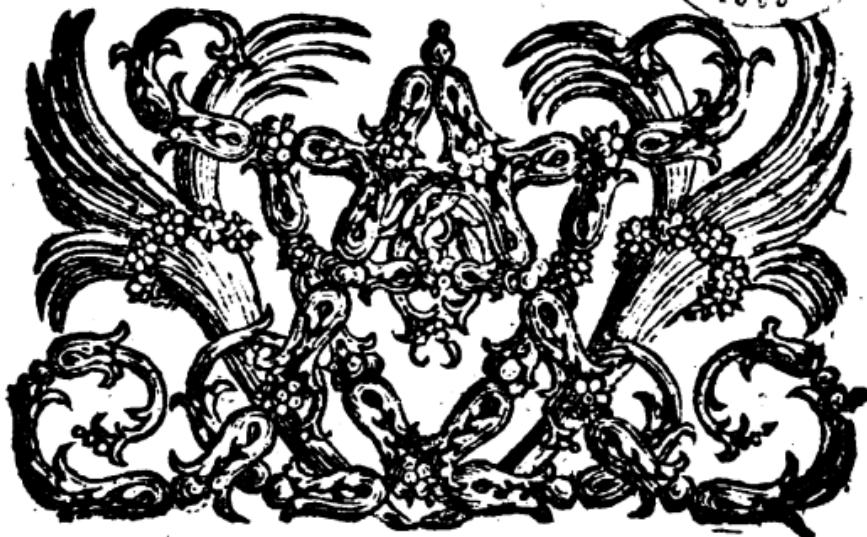


807156

# MERCURE GALANT

DEDIE A MONSEIGNEUR  
LE DAUPHIN.

JANVIER 1687.



A LYON,  
Chez THOMAS AMAULRY,  
rue Merciere, au Mercure Galant

---

M. D.C. LXXXVII.  
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



## AU LECTEUR.

**L**'Ambassade de Siam en France  
est l'œuvre d'Estienne de la Chambre, & des quatre Volum-  
mes qui la composent, on a souhaité  
de voir icy en peu de paroles, &  
comme en un seul corps, tout ce que  
cette Ambassade contient, parce  
qu'on les prend les uns pour les au-  
tres, quoys que la difference en soit  
grande. Le premier Volume a pour  
**Titre,**

**N**oyage des Ambassadeurs de Siam  
en France, contenant la Reception  
qui leur a été faite dans les Villes où  
ils ont passé, leur Entrée à Paris, les  
Ceremonies observées dans l'Audien-  
ce qu'ils ont eue avec le Roi & dans la  
Maison Royale, leurs Obsequemens  
qu'ils ont faits, la Description des  
lieux où ils ont été logés, qu'ils ont  
dit être remarquables pour ce qu'ils  
ont vu.

*Le second Volume a pour Titre,*

Suite du Voyage des Ambassadeurs de Siam en France, contenant ce qui s'est passé à l'Audience de Madame la Dauphine, des Princesses, du Sang, & de Mrs de Croissy & de Seignelay, avec une Description exacte des Chateaux, appartemens, Jardins, & Fontaines de Versailles, St Germain, Marly & Clagny ; de la Machine de Marly, des Invalides, de l'Observatoire, de St Cyr, & de ce que ces Ambassadeurs ont vu dans tous les autres lieux où ils ont été depuis la première Relation ; à quoy l'on a joint le Discours qu'il ont fait au Roy.

*Le troisième Volume a pour Titre,*

Troisième Partie du Voyage des Ambassadeurs de Siam en France, contenant la suite de la Description de Versailles, celle des Chevaux qui sont dans les deux Ecuries du Roy, ce qui s'est passé dans les Visites qui leur ont été rendues, les expériences de la pefançeur de l'air faits devant eux ; la Description de la Galerie de Sceaux, & les Receptions avec toutes les

harangues q̄r’obtient a faites dans toutes les Villes de Flandres.

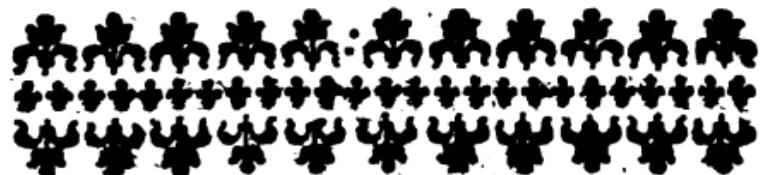
*Le quatrième Volume a pour Titre,*  
Quatrième & dernière Partie du Voyage des Ambassadeurs de Siam en France, contenant la suite de leur Voyage de Flandres depuis Valenciennes jusqu'à Paris, la Description des Villes où ils ont passé, & les Harangues de tous les Corps, ce qu'ils ont vu à Paris depuis leur retour, avec une Description de tous les lieux où ils ont été, & de la Fête donnée par Monsieur à S. Cloud, leurs Voyages à Versailles, leur Audience de congé, & les dix-sept Audiences qu'ils eurent le même jour, avec tous les Complimens qu'ils ont faits, la liste des Présens qui leur ont été donnéz, ce qui s'est passé à leur départ, & les noms des Personnes distinguées qui vont à Siam.

*La moitié du Mercure de Juillet de l'année dernière, & la seconde Partie du même Mercure, contiennent une Relation du Voyage que*

Monsieur le Chevalier de Chambon a fait à Siam, en qualité d'Ambassadeur de Sa Majesté. On y trouve beaucoup de choses dont il n'a pas parlé dans celle qu'il a donnée au Public; & elle ne dit pas être confondue avec les quatre Volumes du Voyage des Ambassadeurs de Siam en France.



Le Roi de Siam a été nommé à l'origine Kao-Si, mais il a été nommé Roi par les Anglais, qui l'appellent le Roi de Siam, et il est connu sous ce nom dans le monde entier.



# ADVIS LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

**C**'est pour la onzième année, cher Lecteur, que j'ay l'honneur de vous distribuer le Mercure Gentil : Ce qui me fait continuer avec bien du plaisir, c'est de voir que la distribution augmente de mois en mois ; & présentement que les Extraordinaires sont supprimés, cela bonifie beaucoup lesdits Mercures. Vous vous en devez être apperçû depuis six mois.

**LIVRES NOUVEAUX**  
*du mois de Janvier 1687.*

Le bon usage du Thé, Caffé & Chocolat, par le sçavant Monsieur de Blegny, Medecin ordinaire de Monsieur, proposé par le Roy pour les Nouvelles Découvertes, avec quatorze figures en taille douce, indouze, 30. sols.

L'Histoire du Pontificat S. Leon, par feu Monsieur Mainbour.

Le Livre de Josué, les Juges & Ruth, traduit par feu Monsieur de Sacy, in octavo, 5.livr. Tous les autres Livres de la Bible se trouvent aussi dans la mesme Boutique.

Le quatrième Tome des Voyages des Ambassadeurs de Siam, indouze, 20. f. Les trois premiers Tomes se séparent tous pour 20. f. chacun.

Second Tome des Lettres du Chevalier d'Her, par Monsieur de Fontenelle, indouze, 30. f. Le premier Tome se distribuë aussi pour 30. sols.

L'Art de Prêcher la Parole de Dieu,

contenant les Règles de l'Eloquence Chrétienne, in douze, 40. f.

Examen Juridicun, in douze, 30. f.

Les Exercices de la vie intérieure, ou l'Esprit intérieur, dont on doit animier ses actions durant le jour; avec une instruction facile pour l'Oraison, in douze, 20. sols,

Lettre d'un Docteur, écrite à un Missionnaire de la Chine, in douze, 10. sols.

La Lumière sortant par soy-même des Tenebres, ou Veritable Théorie de la Pierre des Philosophes, écrite en vers Italiens, & amplifiée en Latin par un Auteur Anonyme en forme de Commentaire, traduit en François, in douze, 30. sols.

Oraison Funebre de Messire Gaspard de Semiane la Coste, par le R. P. Paul, du Tiers Ordre, Définiteur de la Province S. Louis, in quarto, 10. sols.

En attendant la suite des Herésies, de Monsieur de Varillas. Le Voyage de Monsieur le Chevalier Chardin. Le Dialogue Politique & Moraux. Le

sex & septième Tome de l'Horace de Monsieur Acier. Le Virgile de Monsieur de Martignac, nouvelle Edition, revue & recorrigé en beaucoup d'endroits, avec plusieurs figures en taille douce, impression de Paris. Et plusieurs autres Livres, dont je vous envoiray le Catalogue de mois en mois.

L'on vend aussi dans la même Boutique de plusieurs sortes de belles Heures en chagrin, avec des ferronniés d'argent & en maroquin, impression & reliure de Paris.

Lequelles Heures sont à la vente  
de 20 francs ou moins, et que l'on peut faire à la demande de l'acheteur  
à la boutique de l'Imprimerie de la  
Cour de Cassation, au bas du boulevard  
du Temple, où l'on trouve  
tous les livres de la librairie de  
l'Imprimerie de la Cour de Cassation.

TABLE DES MATIERES  
contenuës dans ce Volume.

**P**réface de l'Abbé de Rovol. 7  
Description entière d'une  
Thèse qui contient toute la vie  
du Roy, & de son règne. 7  
Elogie de Mme de Maintenon. 73

Thèse consacrée à la destruction de  
l'Hérésie, & soutenue en son  
bonne par Monsieur l'Abbé de  
Rovol. 81

Ceremonies observées aux Obsèques  
de feu Monsieur le Prince. 91  
Blogie de feu Monsieur le Prince  
prononcé par le Père de Villiers  
Jesuite. 102

Divers ouvrages à la gloire de feu  
Monsieur le Prince. 117  
Médaille gravée à la gloire de ce  
Prince. 120

# T A B L E.

*Liste des Académiciens de l'Academie Royale d'Angers nommés pour la première fois par le Roy.* . . . . . 121

*Histoire.* . . . . . 132

*Discours prononcé à la louange du Roy sur la destruction de l'Hérésie, par le Pere Quartier Jésuite, avec la description du lieu où ce Discours a été prononcé.* . . . . . 137

*Morts.* . . . . . 161

*Eloge de feu Monsieur l'Archevêque d'Albi, et de son fils Monsieur de la Berchère, Archevêque d'Aix, est nommé à l'Archevêché d'Albi.* . . . . . 170

*Monsieur le Cardinal Langrave de Fustemberg reçoit le baume de la main du Roy.* . . . . . 171

*Baptême de Messieurs les Ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry.* . . . . . 173

*Obit.*

# T A B L E.

<i>Actions de graces rendues pour le rétablissement de la Santé du Roy.</i>	175
<i>Seconde partie des Lettres de Mon- sieur le Chevalier d'Her...</i>	210
<i>Dialogues Satyriques &amp; Moraux.</i>	211
<i>Prise d'Habit de Mademoiselle de Lombes.</i>	213
<i>Noms de ceux qui ont expliqué les Enigmes.</i>	216
<i>Enigmes nouvelles.</i>	217
<i>Benefices donnez par le Roy.</i>	221
<i>Gouvernemens donnez,</i>	228
<b>Fin de la Table.</b>	

---

## *Extrait du Privilege du Roy.*

Par Grace & Privilege du Roy, donné,  
Chaville le 18 Juillet 1683. Signé, Par  
le Roy en son Conseil, JUNQUERRE. Il est  
permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé de  
faire imprimer tous les Mois un Livre inti-  
tulé MERCURE GALANT, contenant  
plusieurs Pièces, Relation, Histoires Avan-  
tures, & autres Ouvrages historique, curi-  
eux & galans, pour la satisfaction de  
notre cher & très aimé Fils LE DAUPHIN,  
pendant le temps & espace de dix années,  
à compter du jour que chacun desdits  
Volumes sera acheté d'imprimer pour la  
premières fois: Comme aussi défenses sont  
faicées à tous Libraires, Imprimeurs Gra-  
viers & autres, d'imprimer graver & de-  
biter ledit Livre sans le consentement de  
l'Exposant, ny d'en extraire aucune Pièce, ny  
Planches servant à l'ornement dudit Livre  
même d'en vendre séparément, & de donner  
à lire ledit Livre; le tout à peine de six mille  
mille livres d'amende contre chacun des  
contrevanans, & confiscation des Exem-  
plaires, contrefaits; ainsi que plus au long  
il est porté audit Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté le 14  
Septembre 1683.*

*Signé ANGOT, Syndic.*

Et ledit Sieur J. D. Ecuyer, Sieur de  
Vizé , a cédé & transporté son droit de  
Privilege à Thomas Amaulry, Libraire à  
Lyon , pour en jouir suivant l'accord fait  
entr'eux.



Avis pour placer les Figures.

**L**A medaille doit regarder la page 120.

L'Air qui commence par ,  
*C'est en vain que l'hyver contraire à nos desirs ,* doit regarder la page 136.

L'Air qui commence par ,  
*Tout est changé dans l'Yniuers,* doit regarder la page 220.

MERCURE



# MERCURE GALANT.



JANVIER 1687.

 **U**AND les Souverains ont gagné quelques Batailles, ou forcé des Places à se rendre, les Peuples en rendent ordinairement graces à Dieu avec des démonstrations de joye, mais ces actions de graces ne se font que dans une seule Eglise, & au nom

A

de toute une Ville , au lieu que celles que l'on vient de faire pour remercier Dieu du retour de la Santé du Roy , beaucoup plus considerable à ses Peuples , que s'il avoit gagné des Royaumes entiers , ont été faites dans toutes les Eglises de Paris . Ceux qui les desservent ont prié deux fois ; d'abord pour demander la guérison de Sa Majesté , & ensuite pour en rendre grâces à Dieu . Les premiers d'entre les Corps des Bourgeois qui ont fait faire ces Prières , ont commencé comme a fait l'Eglise , & ils ont ensuite fini par des actions de grâces . Ainsi l'Eglise & les Peuples ont prié chacun sur deux sujets , & ces deux sortes de Prières s'étant faites à quatre fois différentes , ont été à

l'infiny. J'ay tâché , Madame ,  
de vous en faire une peinture  
au commencement & dans la  
fin de ma Lettre de Decem-  
bre. Cependant il se trouve  
que je n'ay pû exprimer  
qu'imparfaitement le zèle des  
Peuples , & à dire vray , c'est  
une chose impossible. Toutes  
les Eglises suffisoient à peine  
pour ceux qui vouloient faire  
faire des Prieres , & l'on a été  
souvent obligé d'attendre que  
ceux qui estoient mis en état  
d'en faire faire les premiers ,  
eussent acheyé , pour satisfaire  
au zèle des autres. Les uns ont  
fait prier pendant un jour en-  
tier , les autres pendant trois  
jours , & les autres pendant  
neuf ; & enfin , pour rendre  
ces Prieres plus celebres , on y  
a ajouté la Musique , & la dé-

coration des Eglises où tout ce que Paris a de plus riche & de plus superbe a paru, avec les décharges des Boëtes & de la Mousqueterie. Enfin tout étoit en mouvement tout estoit en joye, tout retentissoit d'actions de graces , & il s'est mesme trouvé des Corps & des Communauitez, & des Societez qui ont fait recommencer plusieurs fois. Messieurs des Manufactures Royales des Meubles de la Couronne établies aux Gobelins , ont esté de ce nombre ; les Corps , & les Communauitez n'ont pas seulement fait prier, mais plusieurs personnes qui n'entrent dans aucun Corps , se sont associées pour faire prier , & des particuliers qui n'ont point voulu se faire connoître , & même des Arti-

# GALANT.

sans , ont trouvé moyen de faire tenir dans des Convents des sommes considerables, pour rendre graces à Dieu d'une Santé , qui ne doit pas seulement estre pretieuse à toute l'Europe puis que le Roy y maintient la Paix, mais encore à toute la terre , ce Monarque faisant des Alliances dans les Païs les plus reculez, & dépensant des sommes immenses pour attirer des Ames à Dieu en les faisant renoncer a l'Idolatrie. Ainsi ce n'est pas sans sujet qu'il est les delices de ses Peuples , & de tous les Etrangers qui rendent justice au vray merite , & qui seront ravis d'apprendre ce que l'on a fait en France pour le rétablissement de sa Santé , puis que toute la terre connoistra par là

## MERCURE

l'ardeur du zèle dont tous les  
cœurs des François font pe-  
netrez pour un Prince si digne  
de l'amour qu'ils ont pour luy.  
Si l'on ignoroit par quels en-  
droits il merite que cet amour  
ait esté jusqu'à l'excez où il est  
monté, on n'en douteroit pas  
en lisant l'Ouvrage que je vous  
envoye ! C'est le dessein d'une  
These pour le Rôy, fait par un  
homme qui s'est attaché avec  
tant d'exactitude à rechercher  
tout ce qui regarde la Vie de  
ce Grand Monarque, que je  
puis vous assurer qu'encore  
qu'on ait tâché de l'imiter, &  
de le copier en beaucoup d'en-  
droits, dans des Ouvrages  
qu'on a presentez sans avoir  
osé les rendre publics, il est l'o-  
riginal de tout ce que nous  
avons vu de cette nature. Le

# GALANT.

travail de cet Ouvrage, où toutes les dates sont , est quelque chose d'incomprehensible, si je puis parler ainsi , & pour le rendre correct , l'Auteur a eu besoin de toute l'application d'un homme aussi zélé qu'il l'est pour le Roy. Tous les Elo- ges de ce Monarque , & tout ce qu'on a fait de son Histoire, ne nous en fçauroient faire si bien connoître la grandeur que cet Ouvrage , & c'est ce qui merite une réflexion bien sérieuse , & qui jetterà dans l'étonnement tous ceux qui voudront la faire. Il ne s'agit que de marquer ce qu'a fait le Roy , sans détail , sans raisonnement , & sans éloge ; & ce- pendant cette These peut pa-瑟 pour une chose presque im- possible, à cause du grand nom-

A 4

bre d'Actions qu'elle contient.  
Tous les Siecles ne nous four-  
nissent rien de semblable. Je  
puis, & je dois le dire à la teste  
d'un Ouvrage qui n'est remply  
que de Faits, & l'on ne peut  
en voyant cela que se taire, &  
demeurer dans l'étonnement.  
Je n'ay dit qu'un mot de ces  
faits-là, & ce n'a mesme esté  
que d'une partie, & j'en ay par-  
lé dans deux cens Volumes.  
Peut-on dire après cela qu'il  
soit aisé de faire l'Histoire du  
Roy, si l'on y veut renfermer  
tout ce qu'il a fait de grand ?  
Pour moy, je suis persuadé  
qu'il faudroit un Siecle entier,  
si l'on vouloit mettre dans leur  
jour toutes les actions de ce  
Monarque, & que cette Hi-  
stoire pourroit remplir seule

# GALANT.

des Bibliothèques. Vous en serez entièrement convaincuë , quand vous aurez lû l'Ouvrage suivant, qui sera d'une grande utilité pour tous ceux qui voudront travailler à cette Histoire , & qui leur épargnera plusieurs années de recherches. Souvenez-vous, s'il vous plaist , que l'Auteur suppose son dessein exécuté , & qu'il décrit la These comme si elle estoit faite.

## DESSÉIN DE L'OUVRAGE.

Les Actions immortelles de Louis XIV. étant admirées de toute la Terre , il n'est pas possible de trouver aujourd'hui quelqu'un qui n'en soit pas informé ; & qui puisse demander avec raison, pourquoi nous appelons ce Prince LOUIS LE GRAND , mais afin

10 MERCURE  
d'en instruire la Posterité, on  
luy dédie une These qui pour-  
ra luy servir de regle dans les  
sentimens qu'elle doit avoir  
des vertus heroïques de nostre  
incomparable Monarque. Les  
principaux évenemens de son  
Regne depuis 1658. y sont  
marquez d'une maniere qui  
ne sera peut-être pas desa-  
gneable. Quoy qu'il y eust une  
infinité de belles choses à dire  
avant ce temps-là, on n'a pas  
cru devoir remonter plus haut,  
afin de ne se pas copier soi-  
même dans d'autres Ouvra-  
ges, où elles n'ont pas été ou-  
bliez mais plus que tout cela,  
pour n'établir les louanges de  
L<sup>H</sup>U<sup>I</sup>S LE GRAND que sur des  
actions d'éclat, dans lesquelles  
il a toujours eu la premiere  
part, & afin de le suivre plus

exactement depuis un âge où  
sa teste , son cœur , son bras &  
son esprit ont commencé d'a-  
gir de concert pour le bien de  
ses Etats. L'Histoire du Roy est  
une matiere riche , & un vaste  
champ ouvert à tous ceux qui  
s'y voudront exercer! Heureux  
mille fois celuy qui le fera  
avec succez ! On a cru devoir  
ne s'expliquer qu'en François ,  
soit dans les Inscriptions , soit  
dans les Conclusions histori-  
ques & politiques , parce qu'on  
a eu pour objet la satisfaction  
des Personnes qui preferent  
cette Langue , que nos Victoi-  
res ont rendue si florissante  
dans toutes les Parties du  
Monde.

## DESCRIPTION DE LA

### THESE.

Le Portrait du Roy est placé

A 6

au milieu d'une Couronne de laurier , relevée de quatorze Médailles, le tout posé sur une dépouille de Lion. Quatre grands Octogones avec de riches bordures accompagnent le Portrait , & font voir par quatre grandes Inscriptions la gloire du Roy dans les quatre Parties du Monde.

### I. INSCRIPTION.

L'Europe inutilement conjurée pour s'opposer à la Course victorieuse de LOUIS LE GRAND , cede à la force de son bras ; & se voit contrainte d'accepter la Paix ; que ce Monarque luy accorde au milieu de ses Victoires.

### II. INSCRIPTION.

L'Asie étonné des Actions admirables & de la Grandeur du Roy, recherche sa Alliance , & dépose

trois fois des Ambassadeurs du Royaume de Siam avec de riches Presens.

#### III. INSCRIPTION.

L'Afrique humiliée par les fréquentes défaites des Corsaires d'Alger, de Tunis, de Tripoli, de Maroc & de Salé, que LOUIS XIV. a punis jusque dans leurs Forteresses, vient demander la Paix au pied du Trône de Sa Majesté.

#### IV. INSCRIPTION.

L'Amerique ouverte aux Armes de LOUIS LE GRAND, a été le Théâtre des Victoires qu'il a remportées sur ses Barbares, & des Conquêtes qu'il a faites à S. Christophe, Tabago, & dans toutes les Isles Antilles.

Les quatorze Médailles sont autant de Vertus ou attributs du Roi, représentez par des

Devises ou Emblèmes, & expliquez dans l'Exerque de chaque Médaille. Comme les Armoiries fournissent le corps le plus naturel & le plus ordinaire des Devises, on s'est fait icy une obligation d'en tirer quatre des Lys, qui composent les Armes de nos Rois, quatre du Soleil, qui est le symbole du Roy, & une du Coq, qui représente la France.

### I. MEDAILLE.

Le Soleil éclairant tout le monde avec ces mots, *Eclaire l'Univers*. Dans l'Exerque pour Vertu, *Sagesse*.

### II. MEDAILLE.

Un Lys avec ces mots, *Que son odeur est douce !* Dans l'Exerqué, *Clemence*.

### III. MEDAILLE.

Une Justice tenant la Balan-

## G A D A N T. 25

ce, avec ces mots, *Soutien des Loix.* Dans l'Exerque, *Justice.*

### I V. MEDAILLE.

Un Laurier. Pour Amie, *Cherry de Minerve & de Mars.* Dans l'Exerque, *Liberalite.*

### V. MEDAILLE.

Un Lys avec ces mots, *Des Mortels l'amour & le plaisir.* Dans l'Exerque, *Bonte.*

### VI. MEDAILLE.

Un Soleil avec ces mots, *Il commande aux Saisons.* Dans l'Exerque, *Puissance.*

### VII. MEDAILLE.

Un Coq qui a une patte en l'air, avec ces mots, *La terreur des Lions.* Dans l'Exerque, *Vigilance.*

### VIII. MEDAILLE.

Un double Foudre en l'air avec ces mots, *La force des*

*Ingrat. Dans l'Exerque, Ferme.*

## IX. MEDAILLE.

Un Soleil avec ces paroles,  
*A qui rien ne peut résister. Dans l'Exerque, Force.*

## X. MEDAILLE.

Vn Lys avec ces mots, *Son œuvre va plus loin. Dans l'Exerque, Gloire.*

## XI. MEDAILLE.

Vn Foudre sur un Autel, avec ces paroles, *Fouissez de son repos. Dans l'Exerque, Moderation.*

## XII. MEDAILLE.

Vne Cassolette fumante sur un Autel avec ces mots, *La gloire des Autels. Dans l'Exerque, Pierre.*

## XIII. MEDAILLE.

Vn Lys, avec un grand rejetton à droite, & trois autres petits à gauche, & pour ame, *No-*

GALANT. 17  
tre second espoir. Dans l'Exerque,  
Bonheur.

XIV. MEDAILLE.

Vn Soleil qui parcourt le Zodiaque , avec ces mots , *Il ne ne peut s'arrêter.* Dans l'Exerque , *Vaillance.*

Dans le milieu de la bordure , au bas du Portrait , sont les Armes de Sa Majesté entourées des deux Colliers des Ordres de Saint Michel & du Saint Esprit , & ornées de Guidons , d'Etendards , & de Trophées , qui jettent des branches d'Olive , pour marquer la Clemence de ce Prince , qui a bien voulu donner la Paix au milieu de ses Victoires . Il y a deux grandes Trompettes qui accompagnent la Couronne , avec deux aisles qui s'étendent de chaque costé , pour porter

les Armes de LOUIS LE GRAND jusques aux extrémités du monde. Tous ces ornemens qui font le haut de la These, sont soutenus d'une table d'attente, ou parement irregulier d'Architecture d'un ordre Composite, avec sa Corniche, sa Frise, son Architrave, Colomnes, Pilastres, Chapiteaux, Piedestaux & Basses. Un grand Cartouche posé sur le milieu de la Frise, contient ces mots, A LA POSTERITE. Le grand Quadre destiné pour les Theses, est échancré par le bas, & posé entre les Pilastres. Il contient quatorze Theses ou Conclusions, qui répondent par ordre aux quatorze Medailles, & qui prouvent chaque Vertu ou Attribut du Roy. C'est par cette raison

qu'on s'est attaché à commencer la pluspart des Conclusions par les paroles de la Devise qu'elles justifient. Comme les Theses font le principal fondement de tout cet Ouvrage, on croit devoir en expliquer la conduite avec un peu plus de détail. Le style en est assez particulier; mais cette Philosophie que nous donnons n'étant pas ordinaire, & ne faisant que de naître, elle s'est trouvée capable de toutes les formes qu'on a voulu lui donner. Certaines expressions de Poësie, & d'autres libertez qu'on ne prendroit pas ailleurs, en ont rendu les Propositions courtes & serrées en des endroits, & plus étendues en d'autres. Tout cela est permis en cette occasion, où l'on doit

dire beaucoup de choses en peu de paroles. On peut même parler Ecolier, si cette expression m'est permise, pourveu qu'on le fasse pour exprimer plus naturellement les opinions que l'on propose. Nous n'avons pu nous dispenser d'employer des chiffres pour marquer les jours & les années de plusieurs évenemens. Cela n'est pas sans exemple, puisque nous voyons tant de Theses remplies de semblables chiffres. Cependant on ne l'a fait que lors que les Actions du Roy ne sont pas marquées dans les autres Médailles dont nous parlerons dans la suite. Cette Chronologie à son utilité, & le Public ne sera peut-être pas fâché de la trouver observée dans cet Ouvrage avec assez

de soin. Les Theses ont pour Titre;

## CONCLUSIONS Historiques, & Politiques.

### QUESTION.

Qui dévez - vous estimer le plus Grand de tous les Monarques de la Terre ?

#### I. CONCLUSION.

Louis XIV. donné de Dieu d'une maniere miraculeuse, éclaire l'Univers par les rayons éclatans de sa Sagesse. Cette Vertu parut en lui beaucoup de temps avant l'âge ordinaire. Peut-on dire qu'il n'ait manqué une seule fois à prévoir jusqu'aux moindres événemens dans tout ce qu'il a entrepris ? Qu'on montre un Monarque plus

exact à remplir ses obligations, mieux réglé dans sa conduite, & plus assidu au gouvernement de son Etat. Cet Auguste Prince également habile dans la paix & dans la Guerre, est l'ame de son Cabinet. Ses secrets sont impenetrables. Il donne autant d'oracles que de réponses, & préfère aux divertissemens les plus innocens au travail qu'il devore, pour ainsi dire, afin de soulager son Peuple. Considerez avec quelle Sagesse il commença par le reglement de ses Finances. Ensuite ayant racheté Dunkerque, il offrit aux Etrangers le seul Port qui leur restoit en France, & aux Corsaires une ancienne retraite. Comparez nos Troupes d'aujourd'hui avec celles des Regnes précédens ; faites reflexion sur le discernement qu'il a dans le choix de ceux qui le servent, sur la force &

sur l'étendue de son Genie. Voyez le bel ordre qu'il a étably dans tout son Royaume, & vous m'accorderez facilement que LOUIS XIV. est le plus Sage de tous les Monarques de la Terre.

## I I.

Quand le Roy paroist armé, c'est pour obliger des Ennemis à profiter de sa Clemence. Telle fut la Bataille des Dunes qui fit conclure la Paix des Pirenées. Combien de fois LOUIS a-t-il épargné le sang des Vaincus ? Sa Clemence empescha le Sac de Valenciennes, (1677.) Sans elle Alger, Tunis, Tripoli, Genes, & tant d'autres Places auraient été des buchers de victimes dénués à la justice de ses Armes. Amsterdam, la Haye, & le reste de la Hollande desolée (1672.) & mesme toute l'Europe seroit encore un Theatre de feu & de sang, si ce Grand

Prince ne se fust vaincu luy-mesme,  
 & s'il ne se fust arresté au milieu de  
 ses Victoires, en forçant les Ennemis  
 d'accepter la Paix, & ensuite une  
 Grève de vingt ans, après en avoir  
 prescrit les conditions, qui ont ren-  
 du le repos à l'Eglise, & qui font  
 avouer que LOÜIS XIV. est le  
 plus Pacifique de tous les Mo-  
 narques de la Terre.

## III.

Il soutient les Loix par la Justice  
 de ses Ordonnances & de ses Edits.  
 Lisez son Code, qui fait la règle de  
 nos juges. Admirez tous les Arrests  
 que ce Monarque a rendus, comme  
 il a puny les Duellistes, les Empoi-  
 sonneurs (1676.) & les Usuriers  
 (1680.) Que dites-vous de ce bel  
 ordre étably pour l'administration  
 de la Justice ? Montrez-moy un  
 Etat où la Police soit mieux réglée  
 qu'en France. Le Roy a-t-il jamais  
 accordé

accordé ou refusé aucune grace qu'il ne fust juste d'accorder ou de refuser? Mais quand vous vous souviendrez qu'il a jugé tuy-mesme contre ses propres intérêts dans l'affaire du Fosse [1680.] dites que Louis XIV. est le plus juste de tous les Monarques de la Terre.

## IV.

Pour estre chery de Minerve & de Mars, il faut proteger les beaux Arts, & recompenser dignement les Vertus militaires. Nos Muses donneront des louanges éternelles à Sa Majesté pour avoir fait bastir l'Observatoire, pris la protection de l'Academie Françoise (1672.) institué celles de Soissons, d'Arles, de Nismes, de Villefranche, & d'Amiens. Le Journal des Scavans, qui a commencé en 1660. est deu à l'amour que cette protection a inspirée pour les belles con-  
fanvier 1687. B

noissance ; & le Mercure Galant qui a commencé en 1677. est un fruit de la grandeur de ses Actions, qui en fournissent la matière. Il a étably l'Academie Royale des Arts & des Sciences, celles de Peinture & de Sculpture, les Ecoles de Droit Civil à Paris, ( 1679. ) & de Droit François par tout le Royaume ( 1681. ) Combien d'habiles Ouvriers entretenez pour des Ouvrages rares qu'ils ont portez à la dernière perfection ! Faites réflexion sur le grand nombre de Scavans qui sont dans ce Royaume, & sur la politesse que l'on y remarque depuis vingt ans. Admirez la Magnificence de ce Prince dans l'Entrée solennelle qu'il fit à la Reyne son Epouse le 26. Aoust 1660. Considerez les Cours, les Rampars, les Arcs de Triomphe , l'Edifice du Pont Royal les belles Fontaines,

l'élargissement des Rues, le Quay de la Riviere, & les autres ornemens ajoutez à la Ville de Paris. Que pensez-vous des Bastimens superbes de toutes les Maisons Royales, de ceux du Louvre & de ceux de Versailles, qui peut passer pour une huitième Merveille du monde? Voyez les belles dépenses que LOUIS LE GRAND a faites dans les Carroufels de 1662. 1685. & 1686. les Divertissemens de l'Isle enchantée & de la PAIX, avec les grands Ballets, les Machines surprenantes, & les representations des Opera, sans parler de la richesse de ses Meubles & de la magnificence de sa Cour. Mais surtout, accordez-moy que c'est dans ce Royaume que les vrais services de la Noblesse sont reconnus par le rétablissement de l'ordre de S. Lazare (1673.) par l'Institution,

des Compagnies des jeunes Gentils-hommes ( 1682. ) & par la fondation de la Maison Royale des Dames & Demoiselles de Saint Cyr ( 1686. ) Les vieux Soldats , où ceux qui ont été estropiez dans le service , sont nourris & soulagez le reste de leur vie dans l'Hostel Royal des Invalides , fondé le 14. Février 1671. Donc Loüis XIV. est le plus magnifique & le plus Liberal de tous les Monarques de la Terre.

## V.

Le Roy est l'Ambour & le Plaisir de son Peuple , dont il est le Pere. Scavez-vous le grand nombre de Places qu'il a bien voulu rendre en considération de la Paix , & avec combien de bonté il a remis aux Espagnols trois millions cinq cents mille livres qu'ils luy devoient pour les Contributions de la Flan-

dre (1684) & comme il leur a rendu deux gros Galions qu'ils avoient justement perdus dans une défaite en 1686 ? LOVIS LE GRAND a delivré jusqu'à présent plus de 3200. Esclaves de ses Sujets, & de différentes Nations à Alger, autre tes 600. qu'il aura de Tripoli, & tous ceux qu'il doit retirer de Tunis & de Maroc. Il y a plus; sa bonté luy a fait diminuer les Tailles de trois millions près de 500. mille livres (1684.) donner de grandes sommes pour occuper les Pauvres à des Travaux aussi utiles à leur misere qu'à l'ornement des Villes (1685.) faire des charitez considérables pendant la famine de 1662. & le grand Hiver (1684.) & une diminution tres - grande pour ses Droits sur le bled. (1685. Ses mains Royalles occupées à porter les Sceptre, n'ont pas de daigné de-

puis six ans de composer des Remèdes pour le soulagement , & la guerison de ses Sujets ; & de leur en donner luy - misme les secrets qu'il a publiez depuis peu , & qu'il n'avoit achetez que pour son Peuple . N'oubliez pas encore cet artifice benvin dont il vient de se servir , pour cacher à toute sa Famille Royale & à son Royaume une maladie qui le tourmentoit , afin de nous épargner l'inquietude & la douleur de sçavoir un si bon Prince dans les peines . Reconnoissez donc de bonne-foy qu'il merite mieux le nom de tres bon que cet Empereur Romain à qui on le decerna , puisque LOUIS XIV. vray Pere de la Patrie , est le plus Aima ble & le Meilleur de tous les Monarques de la Terre .

## VI.

Il commande aux Saïsons ,

lors qu'il trouve le moyen de faire la Guerre au milieu de l'Hiver.. Qui pourra comme luy parvenir à cette puissance, d'assiéger en même temps quatre Villes tres-fortes (1672.) & de faire recevoir ses Lix en un mesme jour à deux Places aussi considerables que Strasbourg & Caſal ? Il a dompté les Iroquois (1665.) reduit en six jours les Algeriens , que tout le Regne de l'Empereur Charles-Quint avec sa fortune n'eut pas seulement le pouvoir d'intimider. N'a-t-il pas constraint les Corsaires de Tripoli , de Maroc , de Tunis , de Salé , avec ceux de Majorque (1681.) après le avoir soumis , de respecter nos Vaiffeaux , & de rendre tous nos Esclaves ? Confiderez ce que c'est que de joindre les deux Mers en Languedoc par un Canal long de 64 lieues , commencé le 16.

Avril 1667. & achevée dans le  
même mois de l'année 1681. Fai-  
re construire l'Acqueduc de Main-  
tenon pour la conduite des Eaux  
de la Rivière d'Eure, (1685.)  
dont l'édifice surpassé tout ce que  
les Romains ont entrepris de sem-  
blable. C'est la puissance du Roy  
qui l'a fait triompher sur Mer  
des Anglois en 1666. des Hollan-  
dois le septième Juin 1672. &  
encore deux fois de la même Na-  
tion en 1673. & à Stromboli, en  
Sicile, (Janvier 1676.) des Es-  
pagnols, & des Hollandais devant  
Augusta le 22. Avril suivant, où  
le fameux Ruiter qui commandoit  
fut blessé à mort, le deuxième Juin  
de la même année devant Paler-  
me, où l'on remporta la plus glo-  
rieuse Victoire de Mer qui se soit  
venue depuis la Bataille de Lepan-  
te, les Flotes d'Espagne & de

Hollande ayant été défaites, & ensuite brûlée dans le Port ; dont le miserable reste fut vaincu le 3. Mars 1677. à Tabago dans l'Amérique, Donc LOUIS XIV. est le plus Puissant de tous les Monarques de la Terre.

## VII.

La terreur des Lyons , c'est cette vigilance qui fait voir le Roy , le premier à la teste de ses Armées , moissonner des Palmes & des Lauriers avant que le Printëps nous donne des fleurs. C'est encore cette application exacte & régulière à gouverner par lui-même , & à tenir tous les jours ses Conseils. Le soin qu'il prend de connoistre ses Officiers , de se faire rendre compte de tout , & de prévoir dans le détail à mille choses qui rendent l'execution de desordres plus facile & plus prompte. N'avons-nous pas

B 5

veù bastir une Galere en dix heures? ( 1679. ) N'est ce pas par les soins de Sa Majesté qu'il y a tant de Gardes & d'illuminations ; pour la seureté de Paris? On luy doit aussi l'établissement des Compagnies des Indes Orientales & Occidentales, & de plusieurs belles Manufactures ; une Compagnie de Guinée ( 1685. ) avec beaucoup d'autres avantages procurez à ce Royaume, pour y faire fleurir le Commerce avec succés. La Navigation est parvenue à une telle perfection chez les François, par la vigilance de LOUIS LE GRAND , que les autres Nations l'apprennent de nous. Toutes nos Provinces ont acquis la seureté par la bonté des ports de Mer ; par les armemens des Flotes , par la fortification des Villes frontières & par la construction de Saar-Louis , d'Huningue, & de May-Louis, sans

parler de tant de fortes Citadelles basties par les Ordres de LOUIS XIV. le plus Vigilant de tous les Monarques de la Terre.

## VIII.

LOVIS prend quelque fois le foudre en main, pour punir les ingratis, pour maintenir les droits de sa Couronne, & pour venger la foy publique, & le droit des gens viollez. ( 1674. ) dans l'Assemblée de Cologne. Si la Garde Corse a la temerité d'attaquer un Ministre Public, le Roy se fait en tirer la satisfaction due à sa dignité obtenant tout ce qu'il pourroit pretendre, par le traité de Pise conclu le 12. Mars 1664. Quel avantage ont remporté les Espagnols en refusant le pas à nostre Ambassadeur à Londres ( 1661 ) sinon d'avoir esté obligez depuis à déclarer publiquement qu'ils cedent par tout la préseance

aux François? Pourquoy disputer un titre qui ne leur appartient plus? A quoy bon troubler les Habitans d'Andaye, & donner tant de remises aux Negocians de France pour éviter de conclure l'affaire de l'Indulte? C'estoit pour faire voir à toute l'Europe, que la fermeté de LOVIS LE GRAND suffissoit pour maintenir son titre de Duc de Bourgongne: (1680.) pour remettre ses Sujets en possession de la Pefche (1685) & pour faire trembler toute l'Espagne en tenant une grande Flotte bloquée devant Cadix (1686.) Le Turk a veu les Corsaires de Tripoly poursuivis & battus jusque dans le Port de Chia (1681.) & nostre Flotte victorieuse menaçant les Dardanelles, porter l'épouvrante jusque dans le cœur de son Empire. Ces preuves de la fermeté du Roy, & la vigueur

de son Ministre en 1677. 1680. 1681. ont obligé le Sultan d'accorder le Sopha à nostre Ambassadeur, & d'autres Privileges pour la Religion Catholique, ce qui fait voir qu'il estime davantage LOVIS LE GRAND que tous les autres Monarques ensemble. Nos Alliez ont aussi goûté les fruits de sa fermeté, lors qu'il leur a fait rendre (1679.) les Villes & les Provinces qu'ils avoient perdues pendant la Guerre; & toute l'Europe vient de reconnoître par la réunion de plus de 200. Villes fermées 800. gros Bourgs & 3000. Villages auzurpez sur la France pendant les Révolutions de ce Royaume, que LOVIS XI V. est le plus ferme de tous les Monarques à maintenir les droits de sa Couronne.

## IX.

Rien ne peut résister à la force

ce d'un Roy Invincible qui s'est fait luy même une route sur le Rhin, malgré son extrême largeur, sa rapidité & sa profondeur, mettant en déroute une Armée qui vouloit luy en disputer le passage à Tolvvis, & qui fut contrainte de le luy abandonner (le 12. Juin 1672.) Cet incomparable Héros a finy très-heureusement plus de 30. Guerre, gagné plus de 60. Batailles ou Combats, bordé de ses Conquêtes le Rhin, le Vualhal, la Moselle, la Meuse, l'Issel, la Lys, l'Escarpe, & pris plus de 600. Villes par Sieges, Traitez, ou protection. Aprés un si grand nombre de Conquêtes, que dites-vous de la force des Places, les croyez-vous imprenables ? Je vous opposeray aussitôt Dunquerque, le Fort de Scheinc, Maistreic, Valenciennes, Cambray, Saint Omer, Ypres, Puiscerda,

Strasbourg, Luxembourg ; & sans d'autres que vous voyez parmy les Conquestes d'un Roy toujours le plus fort. Voulez-vous au contraire soutenir qu'il n'y a point de Villes qu'on ne puisse prendre ? Sans doute vous avez oublié que nos Enemis ont levé le siege devant Voerden, & devant Charleroy, ( 1672. ) devant Oudenarde qu'ils assiegoient avec trois Armées, ( Septembre 1674. ) devant Hagnous & Saverne ( 1675. ) devant Augusta en Scicile [ Janvier ] devant Mafreic le 27. Août 1676. & devant Charleroy le 14. Août 1677. Accordons-nous, & disons qu'il n'y a point de Villes imprenables si Louis les attaque, & qu'elles ne peuvent estre forcées lorsqu'il les deffend. Vous ferez aussi que nostre Flotte Victorieuse a toujours battu celles de nos Enemis ; mais

eussiez vous cru, si toute la terre ne vous en asseroit que le brave d'Erlingue avec son seul Vaisseau , eust osé livrer le Combat à 37. Caleres tant Espagnoles que Genoises [ 1684. ] & qu'après les avoir battues , & leur avoir tué 2000. hommes , il eust pu heureusement se retirer dans son Port. Donc LOUIS XIV. est le plus fort de tous les Monarques de la Terre.

## X.

Dans les Panegyriques de LOUIS LE GRAND , je prefere toujours la vérité toute simple , à la figure & aux Allegories. Je suis donc entierement persuadé qu'il suffit ici d'établir sa gloire sur ses propres actions & sur des faits connus de toute l'Europe. Qui osera nier que l'Empereur n'ait eu besoin du secours de France , [ 1664. ] pour

sauver la Hongrie & toute l'Allemagne qui alloit devenir la proye des Ottomans ? Le Grand Duc de Moscovie a recherché l'Alliance du Roy par ses Ambassadeurs [ 1668. & 1681. ] l'Empereur des Turcs. [ 1669. ] un Roy de Guinée [ 1670. ] & le Roy de Siam fait voir par des Presens magnifiques, & par trois Ambassades qu'il envoie du milieu de l'Asie , [ 1682. ] Octobre 1684. & en Aoust 1686. quelle estime il fait de LOVIS LE GRAND. Ce Prince qui ne se sert de cette estime que pour le bien de la Religion, n'a-t-il pas vnu un Souverain à ses genoux ? [ 1685. ]. & l'un de ses Generaux donner un Passeport le 24. Septembre 1677. à l'Armée Ennemie beaucoup plus nombreuse que la nostre , pour sortir d'un lieu où elle venoit de se sauver , après avoir été battue ? Le

grand Gustave qui appelloit il y a  
56 ans les autres Monarques , des  
Roitelets en comparaison du Roy  
de France , s'il vivoit aujourd'huy,  
ne diroit-il pas avec nous que la  
Gloire de LOVIS XIV . ne peut  
avoir de bornes , & que c'est  
avec justice qu'il est le plus  
estimé de tous les Monarques  
de la Terre ?

## XI.

Ioüissez de son repos , Prince  
ces inutilement jaloux d'une gran-  
deur à laquelle vous ne parviendrez  
jamais. L'on a refusé les Secours  
qu'il offrois si généreusement ; mais  
. sans luy on n'a pu aller à la Victoire ,  
puis qu'il estoit le Maistre du che-  
min qui vous y a conduits. Les droits  
que ce Prince avoit sur le Pala-  
tinat , ont - ils été capables de le  
tenter ? Point du tout. Il a cher-  
ché les voyes de douceur , & si-

déle dans la parole qu'il avoit donné de ne point agir , il a cédé ses propres avantages pour ne pas interrompre le cours des vostres . Qui peut dire qu'il l'a jamais vu en colere ! Ennemy des louanges & de la flatterie , toujours affable , tou-  
jours patient , & le plus modéré de tous les Monarques .

## XII.

La gloire des Autels , c'est la Pieté dont LOVIS LE GRAND , a donné , & donne tous les jours de si grands exemples . S'est-il servy de ses avantages lors qu'il a vu l'Allemagne embrassée , & ne doit-on pas à sa moderation ceux que vous avez remportez en Hongrie ? C'est le Deffenseur de l'Eglise , le protecteur des Evesques , & le Destructeur de l'Heresie . Il a fourny de grandes sommes aux Venitiens (1658.) pour faire la Guerre qu'ils

estoient obligez de soutenir. Il a proscrie les Blasphèmes & les Impietez par ses Déclaraoions & Edits de 1665. 1667. &c 1679. L'Eglise a recouvré sa premiere tranquilité sur les sentimens & sur les points delicats de la Religion, par les soins de ce Monarque qui a envoyé des secours considerables de Troupes en Candie, contre les Turcs. [ 1668. 1669. ] & employé ses forces de Mer contre eux [ 1670. ] Il a restably l'exercice de nostre Religion dans les Villes Heretiques d'Orsog , de Rhimberg , de Burich , d'Utrech , &c. [ 1672. ] de Genève en 1680. & de Strasbourg en 1681. Ce Prince tres-pieux a remis en possession de la Garde du S. Sepulcre les Religieux de S. François 1677. & leur continué sa protection Royale , & ses liberaitez dans toutela Terre Sainte. Il

a écrit au Roy de Perse en faveur des Catholiques, & en a obtenu tout ce qu'il a demandé pour nos Missionnaires. Les grandes Conversions qu'il a procurées dans le Royaume de Siam , & dans la Chine depuis plusieurs années , l'Edit de 1681. qui deffend à ses Sujets de quitter nostre Religion , & cet autre de 1683. qui oblige les Idolâtres qui renoncent à leurs erreurs , d'embrasser la Communion Romaine ; En un mot ce qu'il a ordonné (1684) pour le restablissement des Eglises & des Presbiteres , & ce Mandement pour faire observer la modestie dans les Eglises , 1668. tout cela ne montre-t-il pas la véritable Pieté de LOUIS LE GRAND ? Ajoustons , qu'après la Conversion volontaire & libre de plus de six cens mille Ames reunes à l'Eglise Catholique depuis

plusieurs années, que le Zèle, les soins charitables, & les belles Ordonnances du Roy les sollicitent à se convertir, il a révoqué l'Edit de Nantes, fait abattre tous les Temples des Huguenots, & abolir l'Hérésie dans son Royaume, en une année, ce que ses Prédeceesseurs n'avaient pas fait pendant plus d'un siècle : laissant à la postérité un bel exemple dont le Duc de Savoie a été le premier suivi les traces. Ces grāds services rendus à l'Eglise, sans parler de ceux qu'on attend, prouvent que LOVIS XIV. est le plus Pieux de tous les Monarques.

### XIII.

C'est pour les grandes Vertus du Roy, que Dieu l'a comblé d'un juste Bonheur, en lui donnant une nombreuse Postérité Heureux dans l'Alliance qu'il a faite avec une Règne parfaite & remplie des grā-

ces du Ciel : heureux dans un Fils incomparable , & dans son Augu-  
ste Epouse ; heureux enfin dans un Frere selon son cœur , & dans tou-  
te sa Famille Royale qu'il voit entièrement dévouée à son service .  
Ses Ministres sont vigilans , éclai-  
rez & fidèles ; son Royaume flo-  
risant , & ses Armes invincibles .  
Il est chery de son Peuple , estimé  
de toute la Terre , & par tout  
Victorieux . Ainsi lors que vous  
dites que les Destins sont pour luy  
sans contrainte , & que c'est parce  
qu'il a enchainé la Fortune qu'il est  
le plus Grand des Rois , reconnoissez  
en même temps que c'est par sa pro-  
pre vertu qu'il est le plus Grand de  
tous les hommes . Voilà la seule raison  
pour laquelle Louis XI V. est  
le plus Heureux de tous les  
Monarques de la Terre .

Il ne peut s'arrester dans ta  
belle route des Heros ; ce Prince  
Magnanisme , nourry dans le sein  
de la Victoire. Ses Ennemis mesme  
avoüent qu'il ne se contente pas de  
marcher le premier à la teste de  
ses Armées , mais qu'il les mene en  
personne au Combat & à la Victo-  
rie , d'où vient qu'il est plus besoin  
de le retenir que de l'exciter. Sa  
Vaillance ne nous fit-elle pas une  
frayeur sans pareille , lors qu'après  
s'estre exposé à mille dangers , &  
à des fatigues inconcevables au  
Siege de Dunquerque ( 1658. ) il  
demeura luy seul intrepide pen-  
dant une dangereuse maladie qui  
desesperoit tout son Royaume ?  
Pouvez - vous sans admiration &  
sans larmes penser avec quelle  
grandeur d'ame LOUIS a souffert  
sa blesſure du 2. Septembre 1683.

&amp;

& une Operation accompagnée de douleurs aiguës? [18.Nov.1686.] Suivez ce Vainqueur en Franche-Comté qu'il prit luy-même en dix jours au milieu de l'Hyver: & en Lorraine qu'il soumit en peu de jours. Il a conquis en personne soixante-cinq Villes en deux mois, fortifiées dans l'étendue d'onze Provinces; Maastrich, que l'on estimoit imprenable, en treize jours: & les années suivantes, Valenciennes, Gand, & Ypres. Assiégant la Ville de Bonchain en 1676. les Armées des Confédérés sentirent le secours de cette Place. Le Roy alla au devant, leur presenta la Bataille qu'ils éviterent par la faute, Voulez-vous d'autres Victoires remportées sur Terre par LOUIS LE GRAND? Je vous rapporte les principales. Ce sont les Batailles ou Combats des Dunes le 14. Juin

Janvier 1687.

C

50 MERCURE  
1658. de S. Godart au passage du  
Raaben en Hongrie le premier Aoust  
1664. En 1674. de Zinzein, de  
Molshein, de Senef contre trois  
Armées, d'Ensheim, dans laquelle  
le vingt mille François défirerent  
trois Armées de soixante & dix  
mille hommes, commandez par vingt  
Princes Souverains, ou de Maifon  
Souverain ; de Mulhausen en  
1675. de Turschein, après laquelle  
les Confederez furent chassés, &  
contraints de repasser le Rhin. En  
1677. l'onzième Avril celle de  
Cassel, remportée par Son Altesse  
Royale, qui défia les Espagnols &  
les Hollandois ; commandez par le  
Prince d'Orange, & prit ensuite  
Saint Omer. Les Batailles d'Epoüil-  
le en Catalogne ; de la Seille, &  
d'Ausembourg. Le Combat du Pont-  
à-Mousson, & de Koquierberg, ou-  
tre vingt-cinq mille hommes perdus.

par les Allemands dans le Campmoo de Mouzon, En 1678. les Combats de Rheinsfeld le 8. Juillet, & de Saint Denis le 14. Aoust. En 1684 le 16. May le Combat de Pont Major, au passage de la Riviere de Tuy. Reconnoissez donc que la Vaillance du Roy l'a rendu le plus grand Conquerant & qu'un concours si heureux de tant de Vertus Morales & Politiques, prouvent invinciblement que Louis XIV. est celuy que vous devez estimer le plus Grand de tous les Monarques de la Terre.

Dans le grand Quadre aux deux costez des Theses ou Conclusions historiques & politiques, sont marquées les principales Conquêtes du Roy selon l'ordre des années; afin qu'on puisse les trouver tout d'un coup; & d'une seule

52 MERCURE  
veue , en lisant les autres  
Actions de ce Prince. Chaque  
conqueste à sa marque pour en  
connoistre la situation selon la  
Geographie ; cela se trouve  
expliqué dans un Cartouche  
posé sous le Quadre.

## M A R Q U E S

*Pour connoistre la situation  
des Conquesfes.*

A Artois , Comté , des Pays-bas  
Catholiques.

a Alsace , Landgraviat , d'Alle-  
magne.

B Brabant , Duché , des Pays-bas  
Catholiques.

C Cleves , Duché , en Allemagne.

† Cologne , Electorat , en Alle-  
magne.

F Flandres , Comté des Pays-  
bas Catholiques.

- G Gueldres, *Duché, des Provinces-Unies.*
- H Hainaut, *Comté, des Pays-bas Catholiques.*
- h Hollande, *Comté, des Provinces-Unies.*
- L Liege, *Principauté, d'Allemagne..*
- I Luxembourg, *Duché, des Pays-bas Catholiques.*
- N Namur, *Comté, des Pays-bas Catholiques.*
- O Ovverissel, *Seigneurie, des Provinces-Unies.*
- P Palatinat, *Electorat, d'Allemagne.*
- V Vtrecht, *Seigneurie des Provinces-Unies.*
- Z Zutphen, *Comté, des Provinces-Unies.*

Ces seize Provinces ont été le Theatre le plus ordinaire des Conquestes de Louis LE

GRAND quoy qu'il en ait fait  
beaucoup dans plusieurs au-  
tres Provinces, qui sont mar-  
quées à la fin de chacune de  
cés Villes. Ainsi l'on trouvera  
peut-être assez d'utilité d'a-  
voir en si peu d'espaces les prin-  
cipales Conquestes, l'année  
qu'elles ont été faites, & le  
Pais où elles sont faites.

*Principales Conquêtes du Roy VI*

1658.

Dunkerque.	1658.	O	F
Gravelines.	1658.	A	F
Oudervarde.	1658.	P	F
Menin.	1658.	S	F
Ypres.	1658.	N	F
Commines.	1658.	R	F
Grammont.	1658.	M	F
Dixmude.	1658.	K	F
Mortaro, Duché de Milan, en Italie,	1658.	L	F
Marsal, en Lorraine.	1663.	T	F

1667.

La Bassée.	F
Condé.	H
Charle-Roy.	N
Bergues.	B
Tournay.	F
Ath.	H
Douaiy.	F
Furnes.	F
Courtray.	F
Oudenarde.	F
Lille.	F
Alost, <i>deux fois.</i>	F
Armentieres.	F

1668.

Besançon.	Franche-Comté.
Salins.	
Dole.	
Grais.	
Chasteau de Joux.	
Fort Sainte Anne.	
<i>Et toute la Franche-Comté.</i>	

Q 24 v. 1

1670.

Pont-à-Mousson.

Epinal, Nancy, &amp; toute la Lorraine.

1672.

Tongres.

L

Vveiset.

L

Maseik.

L

Situar.

L

Fauquemont, Duché de Limbourg

C

Orsoy.

t

Rhimberg.

C

Burik.

C

Vvesel.

C

Rées, &amp; son Fort.

C

Fort de Lippe, en Vvestphalie.

C

Emmerik.

Z

Locken.

Z

Boorkelo. Vvestphalie.

Z

Grool.

Z

Doëtkum.

Z

Vvltz.

Z

Brevvoort.

Z

Hasselt.	O
Ommen.	O
Kempen.	O
Zyvol.	O
Deventer.	O
Zutphen.	Z
Doësbourg.	Z
Fort de Skeink.	C
Vtreicht.	V
Müden.	h
Naërdēn.	h
Elbourg.	G
Hardervvick.	G
Hatten.	G
Amersford.	A
Vvoërdēn.	h
Oudevvarer.	h
Arnheim.	G
Vianem.	h
Vvageninghen.	G
Rhenéen.	V
Duëstede.	V
Vvic... Duché de Limbourg.	C

Knotzeinbourg.

Les Forts de Saint André &amp;

de Vvorms.

Iles de Bomel &amp; du Betvye,

Crevecœur.

Nimegue.

Grave.

Genep.

Bodengrave.

1673.

Mastreick.

Pour le Comté de la Marche.

Treves, en Allemagne.

1674.

Gray.

Vesou.

Besançon.

Dole.

Salins.

Principauté de Lure.

Chasteau Sainte Anne.

Fauconnié, &amp; toute la Franche

Comté.

# GALANT.

39

Germeinsheim.	P
Duren.	P
Heinsberg.	P
Linnick.	P

1675.

Citadelle de Liege.	H
Dinan.	L
Huy.	L
Limbourg, Duché de.	I
Fort de Monivic, en Catalogne.	
Augusta, en Sicile.	

1676.

Fort de Link.	F
Condé.	M
Bouchain.	H
Aire.	A
Buillon,	L
Tôrmiuna.	I
Scalatra.	R
La Croix.	S
Savoca.	R
Fiumedensis.	
Fort & Isle de la Caïenne, dans l'Amérique.	

C 6

1667.

Valenciennes,	H
Cambray, & sa Citadelle.	H
Saint-Omer.	A
Fribourg.	a
Chasteau de Bossu.	H
Saint Guillain.	H
Sarbruk.	Lorraine.
Forts de Tabago & d'Orange.	
	Amerique.

1678.

Fort Rouge.	
Gand.	E
Ypres.	F
Puycerda.	Catalogne.
Levv.	B
Fort de Kiell.	a
Kampen.	
Landavv, & le Chasteau de Lichtenberg, en Allemagne..	
Aix-la-Chapelle, & toute le Duché de Juliers, excepté la Capitale.	

1679.

Nuis.

Minden. *Westphalie.*

1680.

Charlemont.

N

Hombourg, *Frontiere du Palatinat.*

1681.

Virton. *Baillages du*Chiny. *Luxembourg.*

Enchimont.

L

Strasbourg.

a

Et Cazal, *Italie, en même jour.*

1683.

Courtray.

F

Dixmude.

F

1684.

Luxembourg.

L

Cap-de-Quiers, *En Catalogne.*

REVNIONS.

Famay.

H

Le Comté de Rochefort.

Le Marquisat d'Arlon.

Herbemont.

Vrbu.

Orchimont.

Revin.

Bastoine.

La Roche.

Hoffalize.

Saint Hubert.

Marche-en Famine.

Le Neufchateau.

Echternach.

La Principauté de Salm ; &c.  
*dans le Luxembourg.*

Et les Comtez de Montbeliard,  
& de Sponheim, *en Allemagne* ;  
Les Colomnes, les Pilastres,  
& les Festons sont enrichis de  
cinquante huit revers de Mé-  
dailles, qui sont autant d'In-  
scriptions qui marquent selon  
l'ordre des années, les prin-  
ciales Actions du Roi, qui n'ont  
pas été comprises en particu-

lier dans les Theses. On va les rapporter suivant qu'elles sont disposées.

1. Chambre de Justice pour rétablir l'ordre dans les Finances, 1658.
2. Edit contre les Dutels, 1658.
3. Les Rois de France & d'Espagne se voyent, & signent la Paix le 7. Novembre 1659.
4. Acquisition de Dunkerque, 1662.
5. Le Roy d'Espagne cède la préférence à la France, & le déclare le 24. Mars 1662.
6. Alliance renouvelée avec les Suisses, 1663.
7. Protection accordée au Comté de Venaissin, & à Avignon, 1663.
8. Etablissement du Commerce aux Indes, 1664.
9. Piramide élevée à Rome,

**64 MERCURE,**

**pour faire satisfaction au Roy  
de l'Insulte de la Garde Cor-  
se , 1664.**

**10. Satisfaction faite au Roy  
par le Legat , 1664.**

**11. Victoire sur les Corsaires,  
d'Alger , & de Tunis ,**

**12. Grands Jours en Auyer-  
gne pour la Justice , 1665.**

**13. Protection donné aux  
Hollandois contre l'Evesque  
de Munster & contre l'An-  
gleterre , 1666.**

**14. Paix entre la France & les  
Algériens , 1666.**

**15. Paix de Breda avec les  
Anglois , 1667.**

**16. Les Procedures détruites  
par le Code , 1667.**

**17. Paix d'Aix-là-Chapelle ,  
1668.**

**18. Secours de Candie , 1668.**

**1669. Fin des éditions.**

19. Le Roy visite ses Conquestes , 1670. & 1683.
20. Le Roy fait fortifier & visité ses Conquestes , 1671.
21. Les Hollandois forcez au Poste d'Ameiden , 1672.
22. Secours jeté dans Mes-sine après la défaite des Enne-mis, Février 1675.
- 23 Desunion des Confede-rez , 1678.
24. Les dix Villes Imperiales d'Alsace prestant serment de fidelité au Roy , 1679.
25. Protection & secours donnez par Sa Majesté aux Rois de Portugal , 1668. & de Suedie 1679.
26. Les Corsaires de Tripoli battus , puis défaits jusqués dans le Port de Chio: ce qui alarme le Turc, Juillet 1681.
27. Les Villes de Strasbourg,

- & de Cazal soumises au Roy ,  
le 30. Septembre 1681.
- 28.Paix de Maroc,& de Salé,  
Decembre 1682.
- 29.Alger foudroyé,Iuin 1683.
30. 22. Decembre Luxembourg  
foudroyé , 1683.
- 31.Les Vaisseaux d'Alger brûléz à Sarcelles 1682.& ces Cor-  
faïres battus plusieurs fois  
1683.
32. Genes foudroyée , May  
1684.
- 33.La Ville de Tréves deman-  
télee & punie , en Iuin 1684.
34. Vn de nos Vaisseaux  
Marchands repris au milieu de  
trente-trois autres , 1684.
35. Projection donnée à l'E-  
vêque de Liege contre ses Su-  
jets rebelles 1684.
36. Trêve de vingt ans ac-  
cordée à l'Europe par le Roy ,  
1684.

37. Paix de Genes , en Février , 1685.

38. Tripoli foudroyé , en Juin 1685.

39. Paix de Tripoli , 1685.

40. L'Ambassadeur de France obtient le Sophia à Andrino- ple , 1685.

41. Revocation de l'Edit de Nantes le 22. Octobre 1685. & destruction de l'Heresie partout le Royaume , 1685.

42. Le Roy donne du secours au Duc de Savoie pour l'abolition de l'Heresie dans ses Etats ; & afin de reduire les Protestans rebelles des Valesées , 1686.

Les deux précédentes inscriptions ont été posées sur le Piedestal de chaque Colonne ,

pour montrer que la Base & le fondement des Actions de LOVIS LE GRAND, c'est la Religion. Les Festons, n'estant ajoutez que pour l'ornement, l'on a cru qu'ils seroient tres-propres à porter les Médailles qui contiennent les Naissances, les Mariages, & les autres évenemens de cette sorte, qui sont assez souvent representez par les Fleurs. Cette précaution ne déplaira pas aux personnes exactes, qui au-roient peut-être trouvé à redire qu'on enst meslé ces faits avec les autres. L'on n'a pas eu de peine à se résoudre à cette séparation. Il y a tant de belles choses à dire du Roy, que nous ne sommes pas réduits à la nécessité d'établir les louanges de ce grand Monarque sur des ef-

fets étrangers. Ainsi l'on a mis sa Naissance, son Mariage, les Enfans qu'il a eus, non pas pour en faire des sujets d'Eloges, mais pour donner plus d'ornement à cet Ouvrage, & afin de ne pas priver les curieux de ces remarques, qui ont paru de consequence.

43. Naissance du Roy, à onze heures avant Midy le Dimanche 5. Septembre 1638.

44. Le Roy déclaré Majeur le Jeudy 7. Septembre 1651.

45. Sacre du Roy à Reims le Dimanche 7. Juin 1654.

46. Mariage du Roy le 3. Juin 1660.

47. Naissance de monseigneur le Mardi à Midi 1. de Nov. 1661

48. Naissance de Madame Elizabeth de France, le Samedy 18. Novembre 1662.

49. Naissance de Madame Marie Anne de France, le Dimanche 16. Novembre 1664.

50. Naissance de Madame Marie Thérèse de France, le Dimanche 2. Janvier 1667.

51. Naissance de Mr Philip-  
pes de Bourbon Duc d'Anjou,  
le Dimanche 5. Août 1668.

52. Naissance de Mr Louis-  
François de Bourbon, Duc  
d'Anjou, le Mardi 14. Juin  
1672.

53. Mariage de Monseigneur,  
le 28. Janvier 1680.

54. Naissance de Monsei-  
gneur le Duc de Bourgogne, le  
Jeudi 6. Août 1682.

55. Naissance de Monsei-  
gneur le Due d'Anjou, le Di-  
manche 29. Décembre 1683.

56. Naissance de Monsei-  
gneur le Due de Berry, le Sa-  
medy 31. Août 1686.

57. Mariage de Madame la Princesse de Conty, le 16. Janvier 1680.

58. Mariage de Madame la Duchesse de Bourbon , le 24. Juillet 1686.

Voilà un petit crayon du plus beau Portrait qui fut jamais. Si l'on trouve que quelque chose y manque , l'on fera reflexion que ce n'est icy qu'un abrégé , qui n'a pu contenir tout ce que le Roy a fait de grand depuis vingt - huit ans. On auroit bien voulu marquer tant d'illustres , qui ont eu part aux actions héroïques qui font aujourd'hui l'admiration de toute la Terre ; mais l'espace d'une These nous borne , il faut se reserver pour un plus grand Ouvrage que l'on médite , & qui renfermera l'Histoire de nos Braves après celle de leur

Auguste Souverain. Nous ne craignons pas d'y marcher sur la même route que les autres Auteurs. Celle que nous suivrons sera nouvelle ; & c'est un bonheur de vivre sous un Monarque , dont toutes les dé�arches sont autant de miracles ; & qui occupe tellement les Historiens , que quelque soin qu'ils aportent ; ils laisseront encore beaucoup à dire pour ceux qui écriront après eux.

Ce n'est point assez de vous avoir donné en Prose un abrégé des surprenantes Merveilles du Regne du Roy ; il faut encore vous en faire voir un Eloge en Vers dans une Eclogue qui a l'approbation de tous ceux qui s'y connoissent. Elle est de l'illustre Madame des Houlières.

Houlieres. Ce nom vous répond de la beauté de l'Ouvrage.

## L O U I S.

### E G L O G V E.

Dans les vastes jardins de ce charmant Palais

Que les Zéphirs, les Nymphes & Flots

Ont résolu de ne quitter jamais,  
Iris & Celimene au lever de l'Aurore

Chantoienc ainsi LOUIS sous un  
ombrage épais.

### C E L I M E N E.

Admirez cet amas superbe  
D'Eaux, de Marbres & d'Or qui  
Brillent à nos yeux,  
Et de l'Antiquité ces restes précieux,

Janvier 1487.

D

Cette terre ou naguere à peine  
croissoit l'herbe,  
Qu'humectoit seulement l'eau qui  
tombe des Cieux,  
Par le pouvoir d'un Prince en tout  
semblable aux Dieux,  
Renferme dans son sein mille &  
mille Nayades,  
Se pare des plus belles Fleurs,  
Et pour elle Pomone & les Hamma-  
dryades  
Sont prodigues de leurs faveurs.  
LOUIS, plus grand qu'on ne  
figure  
Le Dieu qui préside aux Com-  
bats,  
De cent Peuples vaincus augmente  
ses Etats,  
Mais il est dans ces lieux Vainqueur  
dans la Nature.

## IRIS.

Par ses rares Vertus vos yeux sont  
éblouis:

*Il faut en parler pour vous  
plaire,*

*On vous voit, quoy qu'on puisse  
faire,*

*Revenir toujours à LOUIS.*

### CELIMENE.

*D'un si juste panchant bien loin de  
me défendre,*

*Je fais gloire de l'avouer.*

*Iris, il est plus fort qu'on ne le  
peut comprendre.*

*Mon plus doux plaisir est d'enten-  
dre*

*Loüer ce Conquerant par qui sçait  
bien loüer.*

*Malgré moy ne pouvant le suivre  
Dans ses prompts & fameux  
Exploits,*

*Je ne puis me résoudre à vivre*

*Inutile au plus grand des Rois.*

*D'une noble audace animée.*

*A sa gloire en secret je consacray  
mes jours,*

*Et pour faire en tous lieux voler sa  
renommée ,  
Des neuf sçavantes Sœurs j'implo-  
ray le secours.*

*Iris , pour ces soins Heroïques  
Je negligeay les autres soins.  
Mes infortunes domestiques  
En sont de fidelles témoins.*

### IRIS.

*Le beau zèle qui vous anime ,  
Vous empesche de voir quels perils  
vous courrez ;  
Vos veilles , vos transports vous  
rendent la victime  
De ce Roy que vous adorez.*

### CELIMENE.

*Hé ! que fais - je pour luy que l'Uni-  
vers ne fasse !*

*Depuis les Climats où la glace  
Enchaine la fureur des Mers ,  
Jusque dans les Climats où l'ardeur  
est extrême ,  
Est-il un peuple qui ne l'aime ,*

Et qui n'a pas sur luy toujours les yeux ouverts ?

## I R I S.

Je le scay. Cependant si vous vouliez m'en croire...

## C E L I M E N E.

Ah ! changez de discours, vos soins sont superflus,

Avec moy celebrez sa gloire,  
Ou je ne vous écoute plus.

## I R I S.

Hé biens, de ses hauts faits rappelons la memoire.

Qu'ils sont beaux, qu'ils sont éclatans !

Il a plus d'une fois foudroyé les Titans.

Sa pieté remporte une pleine victoire

Sur un Monstre orgueilleux que respectoit le temps.

Il n'est pour luy rien d'impossible ;  
Mais il est plus charmant encor qu'il n'est terrible,

Et jamais son abord n'a fait de  
Mecontens.

## CLIMENE.

Il se laisse attendrir; que sans crainte  
on se plaigne,

Tous les malheureux sont ouïs.

Quel bonheur d'estre né sous son au-  
guste Regne!

Que je scay bien goûter ce bien dont  
je jouis!

Quels que soient mes malheurs, je  
n'envie à personne

Le faste & les amis que la fortune  
donne.

**Chanter LOUIS LE GRAND**  
borne tous mes désirs.

Ce plaisir où je m'abandonne  
Me tient lieu de tous les plaisirs.

## IRIS.

Vn Roi de ces lointains Rivages.  
Que dore le Soleil de ses premiers  
rayons  
Par de magnifiques hommages

*Confirme de LOVIS ce que nous,  
en croyons,*

## CELIMENE.

*En vain des diverses Provinces  
Qui voudroient se soumettre aux  
Loix de ce Heros,*

*Les jaloux & superbes Princes  
S'unissent pour troubler son glorieux  
repos.*

*Si par des efforts téméraires  
Ils violent la Paix dont LOVIS  
est l'appuy,*

*Quel Dieu peut les sauver de ces  
vastes miseres*

*Que le sort des Vaincus traistne en  
foule aprés lui !*

## IRIS.

*Quand le Ciel menaçoit une teste,  
si chere....*

## CELIMENE.

*Ah ! cruelle Iris, taisez-vous;  
Ne renouvellez point une douteure  
amere;*

MERCURE  
De tous ses maux passez je perce le  
mystere.

Il estoit regardé comme un Dieu  
parmy nous,

Et de ses sacrez droits jaloux  
Le Ciel nous a fait voir une si belle  
Vie.

Aux infirmitez asservie.

Mais enfin que gagna son iniuste  
courroux?

LOVIS ne pleya point sous ces  
terribles coups.

A quelques projets qu'il s'at-  
tache,

Quelque soit le peril qui menace  
ses jours,

On ne sait où l'homme se cache.

Mais le Heros paroist toujours :



Pan, suivi de plus d'un Satyre,  
A ces mots parut à leurs yeux,  
Et leur donna l'effroy que la pudeur  
inspire

*Au redoutable aspect de ces folans  
frères Dieux.*

*Souffrez que sous d'heureux pré-  
sages,*

*Nymphé, leur dit ce Dieu des  
Bois,*

*Je mêle dans ces verds boccages  
Mes doux conceris à vos char-  
mantes voix.*

*Chantons le plus aimable & le plus  
grand des Rois.*

*Des Dieux mesmes LOVIS mérite  
les hommages,*

*Rassourez vos esprits, ne craignez  
point d'outrages,*

*Le ne suis point ici ce que je suis  
ailleurs.*

*Il faut s'y faire violence,*

*De LOVIS l'auguste présence*

*Est un terrible frein pour les man-  
vaises mœurs.*

*Venez donc avec confiance*

*Chanter ensore un Roy qui regne  
sur les Cœurs.*

*Ah ! sans la frayeur qui me glace,  
Luy dit lors Celimene avec un fier  
souris,  
J'oserois bien du chant vous dispu-  
ter le prix.*

*Ne condamnez point mon au-  
dace,*

*Vos obalumeaux ont d'agreables  
sons ;*

*Mais quand LOKIS LE GRAND  
anime mes chansons,*

*Je le disposerai même au Dieu des  
Parnasse.*

*Alors plus vaste que le Firm*

*Ne fuit l'ardent Chasseur qui des  
yeux le devore,*

*D'Iris suivie elle abandonna  
Pan,*

*Et fut refier ailleurs au Rêves  
qu'elle adoré.*

Le Samedy 14. du mois  
passé, Monsieur l'Abbé de Re-

vo<sup>it</sup> soutint en Sorbonne une Th<sup>ese</sup> consacrée à la destruction de l'Heresie dans ce Royaume. Il fit voir par là qu'il suivoit les traces de ses Ancestres, qui se sont toujours intéressez dans tout ce qui a regardé la Religion, Mais particulierement Loüis de Revol, premier Secrétaire & Ministre d'Estat du Roy Henry IV. qui dans les Provisions qu'il luy fit expedier de cette importante Charge, le qualifie *homme fidelle, de saine réputation des interessé, & accoutumé à le servir dès ses premières années.* Il contribua avec un zèle extraordinaire à la Conversion de ce Prince, & mourut presque aussi-tost qu'il eut veu l'effet de ses conseils par sa réunion à l'Eglise, en quo<sup>y</sup> l'on peut dire :

D 6

84 MERCURE  
qu'il a du rapport avec feu  
Monsieur le Tellier, dernier  
Chancelier de France, à qui  
pour recompense de ses grands  
travaux, Dieu a donné la satis-  
faction de finir sa vie, après  
avoir scellé l'Edit qui porte  
la révocation des Privileges  
accordez autrefois aux Here-  
tiques. Cette Thése fut sou-  
tenue en presence d'un grand  
nombre de personnes d'un rang  
distingué, & de la pluspart des  
Abbez considerables par leur  
naissance & par leur merite.  
La Divine Sapience y estoit  
représentée d'un costé, élevée  
sur des Rochers pour marquer  
sa fermeté. Elle tenoit d'une  
main un Livre d'où pendoient  
Sept Sceaux, & sur lequel pa-  
roissoit un Agneau. Ce Livre  
représentoit celuy que S. Jean

décrit dans l'Apocalypse, puis qu'il en portoit toutes les marques, qui sont les sept Sceaux ouverts avec l'Agneau. Ces sept Sceaux autrefois fermez, & présentement ouverts, sont les images naturelles des sept Sacremens de l'Eglise, que les Calvinistes refusoient de reconnoistre pendant qu'ils étoient malheureusement engagés dans les erreurs de leur Secte. Le plus grand des Sacremens, qui est celuy de l'Eucharistie, y estoit particulièrement désigné par l'Agneau que l'on voyoit au dessus du Livre. Cette même Sapience Divine tenoit de l'autre main l'Image du Saint Esprit sous la figure d'une Colombe, pour faire voir que l'Eglise a receu du Sauveur du monde son Esprit lors

qu'il est monté au Ciel, pour le faire passer jusqu'à ses Enfants. Elle estoit habillée en Amazone, pour nous apprendre que quelque douceur qu'ait la Grace, & de quelques charmes que soit accompagné le joug du Seigneur, il faut pourtant quelquefois user de ses forces, que les Peres appellent une heureuse violence. Du mesme costé, mais un peu plus bas, estoit le Portrait de la Verité sous la Figure d'une Femme assez agreable & à demy-nuë, pour marquer qu'elle se présente à tous ceux qui la veulent suivre. Elle brilloit des rayons que le Soleil répandoit sur elle, afin de faire comprendre, que c'est à la Grace à faire connoistre la Verité, & que si elle est re-

connue de nos jours par ceux qui estoient ses plus cruels Enemis , la France en est redé-  
vable aux soins de l'Incompa-  
table Monarque qui la gou-  
verne. Encore plus bas & de  
ce même costé , étoit la Justice  
ayant devant elle un faisceau  
d'Armes , ce qui representoit  
encore mieux que c'est à la  
Inſtice du Roy & à ses Edits  
que nous devons le triomphe  
de la Verité sur le Mensonge.  
La Justice étoit assise sur une  
grande pierre quarrée , pour  
faire voir par l'immobilité de  
cette pierre que le fruit & la  
gloire de cette grande action  
dureront éternellement.

De l'autre costé on voyoit  
Pallas debout , montrant la Sa-  
pience Divine à un tres-grand  
nombre de personnes qui sor-  
tirent de l'autre partie de la ville .

toient d'une épaisse Forest, par cette Forest on faisoit entendre les ombres de la mort dans lesquelles estoient ensevelies tant de personnes qui depuis un an ont renoncé à l'erreur. Il y en avoit une entre autres qui se prosternant adoroit la Divine Sapience, & jettoit deux Livres dont le dessus les faisoit connoistre pour ceux de Calvin & de Zuingle. Elle jettoit aussi un Masque pour marquer qu'elle quittoit toutes les préoccupations dont elle avoit été prévenuë dès sa jeunesse. Pallas éstant la Déesse des Sciences servoit à faire connoistre l'alliance de la raison avec la foy , & representoit en mesme temps les differens Corps de ce Royaume qui ont fourny à l'Eglise dans ces der-

niers temps un grand nombre de personnes également pieuses & scavantes pour détruire les Herétiques, mais particulièrement la Faculté de Théologie de Paris, composée de grands Prelats, de scavans Pasteurs & de Missionnaires zelez, qui montrant la Verité, la portent jusque dans les extrémitez non seulement de la France, mais encore du monde entier.

Monsieur l'Abbé de Revol, s'acquita de cette action avec beaucoup de succez. Il est Fils de Messire Pierre de Revol, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat & Privé en son Parlement de Mets, Seigneur des Avenires & baron de Charney, cy-devant Procureur General en la Cour des

Aydes de Vienne en Dauphiné , & dans la Cour Souveraine de Bourg en Bresse , & de Dame Françoise de l'Illustre Maison de S. Chamans du Pescher , qui compte parmy les Grands Hommes qui en sont sortis plusieurs Chevaliers des Ordres du Roy , & entre autres Iean de S. Chamans , Gouverneur du haut & bas Limosin , marié à Marguerite d'Abche de la Maison d'Vzez , une des plus anciennes du Languedoc ; Hugues de S. Chamans , & Helie de S. Chamans son Fils , qui fut fait prisonnier à la Bataille de S. Quentin , après avoir donné mille preuves d'une valeur extraordinaire . La Maison de S. Chamans est allée à celles d'Vzez , de Luxembourg , de

Turennes, de Noailles, des Vrsins, d'Hautefort, & des Princes de Vaudemont, desquels descendoit Aimée de Ponthalier, Ayeule de la Mere de Monsieur l'Abbé de Revol. Elle a aujourn'd'huy pour Chef Monsieur de S. Chaimans, Marquis de Mery, baron du Pefcher, & Capitaine Exempt de la premiere Compagnie des Gardes du Corps, dont tout le monde connoit le me-rite.

Je vous ay mandé dans ma Lettre du dernier mois, que le Corps de feu Monsieur le Prince avoit été exposé à Fontainebleau sur un Lit de parade pendant plusieurs jours. Il fut couvert d'un grand Poëte de Velours noir, croisé de Moire d'argent, & mis sur une Estra-

92 . MEUER CR  
de qui estoit drapée de noir , &  
qu'on avoit eslevée de trois  
degrez. Il y avoit aux quatre  
coins de grands Ecussons aux  
Armes du Prince defunt , en  
broderie d'or & d'argent. Le  
Manteau de Prince du Sang ,  
la Couronne de Vermeil doré ,  
le Collier de l'Ordre du Saint  
Esprit , & le Cordon bleu  
estoient sur un Carreau de  
Velours noir au pied du Cer-  
cueil , le tout couvert d'un  
Crespe. Ce Cercueil estoit sous  
un grand Dais de Velours noir  
à frange d'argent , orné d'Ecus-  
sons en broderie , & l'on avoit  
mis sur les degrez de l'Estra-  
de un tres-grand nombre de  
Chandeliers d'argent avec des  
Cierges. La chambre où fut  
mis le Corps estoit entiere-  
ment tendue de deuil avec

deux lez de Velours semez d'Ecussons aux Armes du Prince , & aux deux costez de l'Estrade estoient deux Autels , sur lesquels on celebra la Messe tout le matin. L'antichambre estoit seulement tendue de drap , & sur le drap de la porte il y avoit deux lez de Velours ; l'Escalier estoit de mesme , & il y avoit aussi deux lez de Velours , & des Escussons sur le devant de la porte , tendu de drap noir depuis le haut jusqu'en bas.

Monsieur le Prince de Conty , choisy par le Roy pour aller jettter en son nom de l'Eau benite sur le Corps , arriya à Fontainebleau le 21. de Decembre ; & fut receu à la descente du Carosse par Monsieur le Duc , à present Monsieur le

Prince , qui estoit accompagné de Messieurs les Duc de la Tremouille & de Coislin , Parens , & environné de ses Gentilshommes . Monsieur de Saintot , Maistre des Ceremonies , conduisit Monsieur le Prince de Conty à un Apartement tendu de deuil , qu'on luy avoit préparé , & dans lequel il se revêtit d'une grande robe de deuil . La marche commença de cette sorte . Vingt Suisses de la Garde precedez par un Exempt étoient à la teste , suivis des Hérauts de Saintonge , de Charollois , de Picardie & de Roussillon ; marchant deux à deux avec leurs Cottes d'armes par-dessus l'habit de deuil , & le Caducée couvert d'un Crespe . Monsieur le Lievre , Roy d'Armes de France du Titre de

*Montjoye Saint Denys*, venoit après eux. Il marchoit seul, & ils avoient tous l'épée au côté, & le Chaperon en teste. Il précedoit Monsieur Martinet, Ayde des Geremonies, Monsieur de Saintot, & Monsieur le Marquis de Blainville, le premier Maistre, & l'autre, Grand Maistre des Ceremonies. Ils avoient tous trois des Robes de deuil traînantes, le Chaperon en forme, l'épée au costé, & leurs Bastons à la main. Monsieur le Prince de Conty marchoit après eux. Il estoit accompagné de Monsieur le Duc de Chaunes, nommé pour cela par Sa Majesté, & la queue de Sa Robe, qui avoit cinq aulnes de long, estoit portée par Monsieur le Comte de Maignon. Derrière ce Prince

estoint l'Enseigne & l'Exempt  
des Gardes. Monsieur le Prince  
accompagné encore de  
Messieurs les Ducs de la Tre-  
mouille & de Coislin, ayant re-  
ceu Monsieur le Prince de  
Conty au bas de l'Escalier,  
marcha devant luy jusqu'à la  
chambre de deuil, pour luy fai-  
re honneur. Monsieur Marti-  
net, Monsieur de Saintot , &  
Monsieur le Marquis de Blain-  
ville estant entrez dans la  
chambre , saluèrent le Corps.  
Monsieur le Prince de Conty  
fit la mesme chose , & osta son  
Bonnet , après quoy il se mit à  
genoux sur le Prié - Dieu du  
Roy , posé sur un drap de pied  
de Velours rouge au pied de  
l'Estrade. Les Gardes du Corps  
se rangerent tout autour. Alors  
Monsieur l'Evesque d'Autun  
en

en Habits Pontificalx commença le *De profundis*, que les Ecclesiastiques chanterent, & au milieu de ce Pseaume Monsieur le Prince de Conty s'approcha du Corps, & le salua. Le Roy d'Armes ayant donné l'Aspersoir à Monsieur l'Abbé le Boux, Aumônier du Roy, qui estoit ex Rochet avec le Manteau par-dessus, cet Abbé le présenta à Monsieur le Prince de Conty, qui jeta de l'Eau benite, & qui ayant encore salué le Corps, alla se remettre au Prie-Dieu. Après l'Oraison, qui fut dite par Monsieur l'Evêque d'Autun, ce Prince se retira au même ordre qu'il estoit venu. Les Suisses marchaient devant luy, & il estoit environné des Gardes du Corps. Monsieur le Prince le

*Janvier 1687.*

E

reconduisit jusqu'au Catosse  
du Roy, & le vit partir avant  
que de se retirer.

Je ne vous repeate point les  
Ceremonies qui furent faites  
lors que Monsieur l'Evêque  
d'Autun lava le Corps de la  
chambre de deuil, & le condui-  
sit à Valery. Les Prestres de la  
Paroisse de Fontainebleau ac-  
compagnèrent le Convoy jus-  
qu'à l'entrée du chemin de  
Moret en psalmodiant, & mar-  
chant processionnellement aux  
deux costez du Chariot, autour  
duquel estoient les Pages à  
cheval, & en Manteau long ;  
les Valets-de-pied portoient  
des flambeaux. Monsieur San-  
guin, Capitaine des Gardes, &  
Monsieur le Comte de Lanma-  
rie, premier Ecuyer, suivoient  
le Chariot en Manteaux traî-

# GALANT.

nans , & estoient montez sur des chevaux caparaçonnez de deuil. Ils precedoient le Carrosse du Corps , dans lequel estoient Monsieur l'Evêque d'Autun en Camail & en Rochet, Monsieur le Curé de Fontainebleau , & Monsieur Lefèvre, Abbé de la Victoire , en Rochet , en Manteau , & en Bonnet carré. Monsieur le Comte de Moreuil , premier Gentilhomme de la Chambre du Prince défunt , & d'autres principaux Officiers , remplissoient un second Carrosse du Corps , & ces deux Carrosses estoient suivis de ceux de Mr le Prince , de Mr le Duc , & de Mr le Prince de Conty. Le Clergé de Valmy et au devant du Corps , chantèrent les Prieres ordinaires & Monsieur

l'Evêque d'Autun dit l'Oraison. Lors qu'on approcha de Valéry, la Maréchaussée de Sens parut, & se mit à la tête du Convoy, avec les armes renversées. Peu de temps après on vit le Lieutenant Général de Sens, le Présidial, l'Election, le Corps de Ville, & les Officiers du Grenier à Sel, venir au devant du Corps. Ils accompagnèrent jusqu'à Valéry, où Monsieur l'Evêque d'Autun en Habits Pontifcaux le présenta à la porte de l'Eglise, à Monsieur l'Evêque de Poitiers, nommé à l'Archevêché de Sens, qui estoit aussi en Habits Pontifcaux. Le Doyen, le Préchâtre, deux Archidiacres, & six Chanoines, représentant le Corps du Chapitre de Sens, accompagnaient ce-

# GALANT. 201

Prelat, auquel Monsieur l'Evêque d'Autun parla de cette maniere en lui presentant le Corps.

## MONSIEUR,

Nous venons icy avec encore plus de regret dans le cœur que de laisser mes aux yeux, pour mettre entre vos mains le Corps de feu Monseigneur le Prince, ces tristes restes de tant de Batailles, & de tant d'actions Militaires, dont les moins braves sensés pourroient faire l'ornement de la vie des plus grands Heros. Quand je seroys chargé de faire l'Eloge de ce grand Prince, j'en seroïs suffisamment acquis en prononçant seulement son nom, en quelque endroit de la terre que se passoit cette Ceremonie, puisque les traits de cette gloire dont

LOVIS DE BOVRBON, a esté comblé, sans trop vifs pour avoir besoin qu'on en rafraîchisse la memoire, & que la memoire de ces grandes actions durerat autant que le Monde. Mais comme ceux qui ont esté pendant leur vie les vives images de la puissance de Dieu, deviennent après leur mort les plus grandes preuves du néant des Hommes, ces tristes dépoüilles sont à tous les Conquerans une vive leçon de la vanité de ce que l'on trouve en eux de plus admirable & de plus réel, puisque c'est sous ce qui nous reste d'un Prince, qui après avoir esté capable de conquérir toute la Terre, n'a plus besoin que d'autant qu'il en faut au moindre des hommes. Nous vous demandons de le joindre aux cendres de celiuy qui lui avoit donné la naissance, vous suppliant d'accorder à ce qu'il y a de vivant,

À cette Amé que Dieu a séparée, le secours que l'Eglise ne refuse à aucun de ses Enfans. Ce grand Prince estoit de ce nombre, & ce que vous desirez de moy en ce moment, MONSEIGNEVR, est que je vous donne des assurances & des marques qu'il mérite. Ses Prières, dont on a plus de besoin, à mesure qu'on tient une plus grande place dans le monde, & qu'on y a mené une vie plus éclatante. Vous en avez déjà vu des marques avec toute la France dans les dernières années de sa vie; mais la manière dont il s'est porté dans ses derniers jours à désirer & à recevoir les Sacrements & la source des grâces, en est encore une plus grande, & ceux qui ont eu l'honneur de recueillir ses dernières paroles, & qui connoissoient la grandeur & les lumières de cette Amé extraordinaire, ont tous

lieu de croire que dans ce qu'elle a si dignement exprimé de ces sentiments; il n'y a rien en qui ne viençt de cette unique source d'où découlent tout ce qui peut-être de quelque prix, & qui peut nous rendre dignes de paroître devant le Tribunal de Dieu.

Monsieur l'Evêque d'Aux-  
tun ayant finy ce Discours,  
Monsieur l'Archevêque de  
Sens luy répondit en ces ter-  
mes.

**M**ONSEIGNEVR,  
C'est avec une douleur semblable à la vostre & les larmes aux yeux, que nous nous trouvons icy pour recevoir le precieux Déposit qui doit être renfermé dans ce Tombeau. Les actions beraïques,

& les aimables qualitez du grand Prince qui fait aujourd'huy le sujet de nostre affliction, nous faisoient souhaiter qu'il ne mourust jamais; mais Dieu en a disposé autrement pour nostre édification & pour son salut, & après avoir donné la vie de ce Heros pour modelle à tous les Grands Hommes de la Terre, il a voulu encore donner sa mort pour exemple à tous les Fidelles. Elle a esté accompagnée de tant de circonstances Chrestiennes & édifiantes, & de tant de marques visibles de prédestination, que nous devons raisonnablement esperer que cet Auguste Prince sera aussi élevé dans le Ciel qu'il a esté grand sur la Terre. Hastons-nous par reconnaissance & par religion de lug- avancer ce bonheur par nos Prières.

Ce même Prelat fit les Prier-

E 5

res & les Encensemens accou-  
tumez, après qu'ont esté mis le  
Corps sur une Estrade de trois  
degrez , couvert d'un Dais en  
forme de Lit à pentes de Ve-  
lours noir à frange d'argent. Il  
y avoit trois rangs de Chainde-  
liers sur tout le contour de cet-  
te Estrade , & toute l'Eglise  
estoit tendue de noir jus-  
qu'aux voûtes , avec deux lez  
de Velours ornez d'Ecuissons;  
Le 23. la Messe fut célébrée par  
Monsieur l'Archevêque de  
Sens. Trois Gentilshommes  
allerent à l'Offrande. Le Cier-  
ge fut porté par Monsieur de  
la Nouë, le Pain par Monsieur  
de S. Laurent, & le Vin par  
Monsieur de la Motte Feren-  
sac. Les Encensemens, les Af-  
persions, & les Prieres ordinai-  
res se firent apres la Messe : ce

qui estant achevé , Monsieur Martinet leva toutes les Pie-  
ces d'honneur, que l'on avoit  
mises sur un carreau de Ver-  
loues au pied du Cercueil. La  
Couronne fut donnée à Mon-  
sieur le Comte de Moreuil , le  
Manteau à Monsieur le Comte  
de Briolle l'épée à Mr le Comte  
de Lanmarie , le Cordon bleu  
& le Collier à Monsieur le  
Marquis de Blanchefort. En-  
suite Monsieur le Lievre, Roy  
d'Armes de France, se mit sur  
le bord du Caveau au côté  
droit de l'Autel , & appella les  
Gentilshommes de feu Mon-  
sieur le Prince pour lui venir  
rendre les derniers devoirs.  
Les Gentilshommes ayant le-  
vé le Corps le portèrent à l'en-  
trée du Caveau. Les quatre  
coins du Poële qui le cou-  
vroit estoient soutenus par

Messieurs de Verveillon ; des  
Chapiseaux, de Cardelan, &  
de la Vergne. Le Heraut d'Ar-  
mes de France du Titre de  
Saintonge estant décendu dans  
le Caveau, y reçut le Corps,  
sur lequel les trois autres He-  
rauts, de Charolois, Picardie  
& Roussillon apporterent leurs  
Chaperons. Alors le Roy d'Ar-  
mes ayant crié trois fois à ha-  
ute voix, *Le premier Prince du  
Sang est mort*, appella tous les  
Honneurs, & Monsieur de Fe-  
renzac represeniant Monsieur  
de Ricousse, premier Maître  
d'Hostel de feu Monsieur de  
Prince, apporta le Baston ;  
Monsieur Sanguin apporta ce-  
luy de Capitaine des Gardes ;  
Monsieur le Chevalier de Blan-  
chefort le Cordon bleu & le  
Collier de l'Ordre ; Monsieur

le Comte de Lanmarie, l'E-  
pée ; monsieur le Comte de  
Briolle, le Manteau ; & mon-  
sieur le Comte de Moreuil, la  
Couronne. Le Roy d'Armes  
qui receut toutes ces marques  
d'honneur, les remit entre les  
mains du Hérald du Titre de  
Saintonge, & elles furent pos-  
ées sur le Cercueil. Le même  
Roy d'Armes ayant fait avan-  
cer les Officiers sous la Char-  
ge du premier Maistre d'Ho-  
tel du Prince défunt, monsieur  
de Ferensac qui en faisoit la  
Charge, leur crioit, *Que le pre-  
mier Prince du Sang, leur Maistre  
& le sien, estant mort, sa Maison  
estoit rompuë, & qu'ils eussent à se  
pourvoir.* Le Capitaine des Gar-  
des rompit son Baston, ainsi  
qu'eust le premier Maistre d'Ho-  
tel, & l'un & l'autre le posa-

sur le Cercueil. Ces Ceremonies estantachevées, le Roy d'Armes cria trois fois, *Le premier Prince du Sang est mort, priez Dieu pour son Amé.* Aussi-tost Monsieur l'Archevêque de Sens jetta de la terre dans le Cayeau, ce qu'il fit trois fois. On dit le *De profundis*, & l'un des Herants presenta l'Aspergoir aux Officiers, qui felon leur rang jettèrent de l'Eau benite.

Le vous ay marqué que le 24. Monsieur l'Evesque d'Autun, qui avoitlevé le Cœur déposé à la Paroisse de Fontainebleau, estoit arrivé icy à la Maison Professe des Jésuites, & l'avoit remis entre les mains du Pere Provincial qu'il trouva à la porte de l'Eglise, à la teste de six-vingts Religieux, ayant

# GALANT.

chacun un cierge à la main. Ce cœur fut mis sur une re-dence que couvroit un Dais de Velours noir à frange d'ar-gent, avec des Ecussons en bro-derie. Le lendemain, Fête de Noël, le Pere de Villiers, à qui l'éloquence est naturelle , & qui presche depuis la Toussaint dans cette Eglise, prit oc-  
casion sur les Ornemens lugu-bres qu'on voyoit à la Cha-pelle où le Cœur a été mis, de faire un Eloge de Monsieur le Prince , qui charma tous ceux qui l'entendirent. Il n'y a rien de surprenant en cela. Ce Pere à l'esprit aussi fin que délicat, &c l'art de prescher , que vous avez vu de hay , vous a fait connoître il y a long-temps qu'il a le talent de faire briller par les plus grands traits tout

ce qu'il veut peindre. Cet Eloge fut trouvé si beau, que plusieurs de ses Auditeurs ont rappelé ce qu'ils avoient entendu. Je le juge ainsi par la diversité des Copies qu'on m'en a données. Je vay me servir de celle qui m'a paru la plus juste. La Morale estoit sur l'obligation de vivre en Chrestien, & le Pere de Villiers, apres avoir étably cette obligation, conclut en ces termes;

C'est après tout où il en faut revenir. C'est où nous rappellent les lumineuses de la raison & du bon sens. Les plus Illustres Vie ont joint soit ou tard la qualité de Chrestien à toutes les éclatantes qualités qui les ont distinguées, & quelque grand que soit un cœur, il n'est véritablement grand que quand il est véritablement Chrestien. Par-

donnez moy, mes chers Auditeurs,  
si en vous disant icy que les plus  
grands cœurs ont reconnu cost ba-  
sard l'obligation, ou plutost la ne-  
cessité de vivre chrestiennement ?  
Je vous donne lieu de penser à celuy  
qui l'a si bien reconnue, & qui l'a  
confessée si hautement les derniers  
jours de sa vie. Vous voyez de qui  
je parle, & ces lugubres ornementz  
qui ont d'abord frappé vos yeux, &  
renouvelé en vous le triste souve-  
nir de la perte que la France viens  
de faire, vous font bien iuger que  
je vous parle du Cœur de ce Prince  
Illustré, dont la gloire a effacé celle  
des Heros les plus fameux. Mais si  
je vous parle de lui, c'est moins,  
parce que la reconnaissance m'a fait  
voir que je devois nous en parler si  
près d'un jour où l'on nous a fait  
l'honneur de nous confier un si pré-  
cieux Déposit ; c'est moins par le

plaisir que i'ay cru devoir vous faire en louant un Prince qui vous faiſſe ther, que par l'utilité que vous poſtevez retirer de ſon exemple. Nous eſtions accoutumez à louer en lui tout ce que la grandeur du courage & de la repintation, tout ce que l'éclat des plus grandes actions, tout ce que le nombre des victoires ; tout ce qu'un esprit au dessus des plus ſublimes eſprits, a jamais pu fourrir de matière aux louanges. Il a toujours eſt l'obiet de nos admirations. Il a eſté long-tems celuy de nos craintes ; mais enfin par la misericorde de Dieu, il eſt devenu celuy de noſtre imitation, & pour imprimer dans vos eſprits les grandes veritez que j'ay tâché de vous perſuader dans ce Discours, je ne fais pas ſcrupule en le finiſſant, de ramuſſer vos réflexions ſur le cœur de ce grand Prince, non pas tel

qu'il a esté lors que ses vaines projets balançoient la destinée des Etats, & des Royaumes ; mais tel qu'il estoit lors que des deffenses plus chrestiennes & plus solides regloient ses passions & sa conscience ; non pas tel qu'il a esté lors qu'à la teste des Armées, il meprisoit la mort qu'il porroit à nos Enemis, mais tel qu'il estoit lors que dans une solitude chrestienne il cestudiast la mort, pour apprendre, non pas à la mépriser avec orgueil ; mais à l'attendre avec bonté, & à la recevoir avec confiance. C'est dans ce dernier estat que vous devrez le considerer pour vous convaincre de l'obligation de vivre en Chrétiens, ou plûtoſt ne ſeparez point ces deux états. Regardez le dans le plus haut point de la gloire humaine où il a été élevé, pour voir dans quel meant ſe termine cette gloire. Be-

216 MERCURE  
gardez-le dans les exercices de la  
pénitence , pour vous persuader  
que ce n'est que par là qu'on s'élève  
à une gloire plus noble & plus digne  
d'un grand Cœur. C'est ta Gloire  
immortelle , &c.

Vos Amies voudront bien  
permettre que je vous envoie  
deux Vers Latins , pour servir  
d'Epitaphe à ce grand Prince.

*Parca , caue ; non Condens qui  
s'agit Olympo.*

*Urna Condé , nefas ; non homo ,  
Condens est.*

Voicy deux Sonnets qui ont  
été faits sur cette mort par  
Monsieur Moreau , Avocat Ge-  
néral de la Chambre des Com-  
ptes de Dijon .

SUR LA MORT  
DE MONSIEUR LE PRINCE.

**Q**uand de la mort, Condé franchissant le passage,  
Après tant de Lauriers moissonnez  
    ici bas  
Entra brillant de gloire aux célestes  
    Climats,  
Tous les Dieux à l'envy, luy rendirent hommage.

**A**lcide & Mars vouloient luy ceder  
    l'avantage,  
Mais si dans mes travaux, dit-il,  
    dans les Combats,  
J'ay suivy vostre exemple, & marché sur vos pas,

J'odois vous fuiure encore, & c'est  
à mon parage.



Inpiter pour finir un si beau diffé-  
rend,

Tenez, Prince, a-t-il dit, montez  
au plus haut rang,  
Tous que l'on redoutoit autant que  
mon Tannerre.



S'il est quelque Heros, s'il est quel-  
qu'un des Dieux,

Qui soit plus grand que vous, sur  
Terre, ou dans les Cieux,  
C'est moy seul dans les Cieux,  
LOVIS seul sur la Terre.

Sur le mesme Sujet.

**C**ondé qui n'eus jamais que la  
Vertu pour guide,  
Dont le bras & le nom porsoient  
par tout l'effroy,

Cede enfin au destin, toujours grand,  
intrepide,  
Dans le lit de la mort tel qu'aux  
Champs de Roeroy.



La Grace dans son cœur en ce mou-  
ment preside,  
Il fait pour son salut en faire un  
digne employ,  
Et vole à son bonheur éternel &  
solide,  
Aussi soumis à Dieu que fidèle à  
son Roy.



Illustres Conquerans, qui dan-  
l'Art de la Guerre  
N'aspirez qu'à vous rendre immor-  
tels sur la Terre,  
Tous vos faits éclatans pour le Ciel  
me sont rien.



Condé, dont tous les temps ve-  
teront la mémoire,

*Vous apprend aujourd'huy la véritable gloire,  
Et qu'un parfait Heros doit mourir en Chrestien.*

La Médaille que vous trouverez icy gravée, vous doit étre un présent fort agreable, puisque la face droite vous fera voir le Portrait de ce grand Prince. Il est à cheval dans le Revers, où l'on voit un Arc de Triomphe qu'il a déjà passé. On remarque qu'il en montre le chemin à monsieur le Prince son Fils qui est presque dessous, & qui le montre lui-même à monsieur le Duc dont il est suivy. On y lit ces paroles, *Patre viam monstrante*.

Vous n'aurez que le mois prochain la Copie des Lettres Patentes;



Digitized by Google





Digitized by Google

Patentes , & des Statuts de l'Academie Royalle d'Angers, que j'ay promis de vous envoyer. Cependant pour ne pas manquer tout à fait à ma parole , je vay vous apprendre les noms de tous ceux qui composent cette Compagnie.

### L I S T E

#### D E S

*T R E N T E A C A D E M I C I E N S*  
de l'Academie Royale d'Angers,  
nommeez pour la premiere fois  
par le Roy.

**M**onsieur Arnauld Evef-  
que d'Angers , & Abbé  
de saint Nicolas , que son ex-  
trême application à la condui-  
te de son Dioceze n'a pas empê-  
ché Janvier 1487. F

peché de donner à son Clergé  
deux Livres de beaux regle-  
mens pour la discipline Eccle-  
siastique.

Monsieur Béchameil, Che-  
valier, Marquis de Nointel,  
Conseiller du Roy en ses Con-  
seils, Maistre ordinaire des  
Requestes de l'Hostel, Inten-  
dant de la Generalité de  
Tours, moins considérable  
par ces grands Emplois, que  
par ses lumieres & par son  
érudition.

Monsieur de Beaumont, Che-  
valier, Seigneur d'Autichamp  
& de Miribel, Lieutenant de  
Roy, & Commandant dans la  
Ville & Château d'Angers,  
célèbre par les grands services  
qu'il a rendus dans les Armées  
du Roy, avec autant de va-  
leur que de prudence.

Monsieur de Bautru, Chevalier, Comte de Serriant, Conseiller du Roy en ses Conseils, cy-devant Chancelier de monseigneur, Frere unique de sa Majesté, héritier du mérite, & de l'esprit de Monsieur de Bautru son Père.

Monsieur Arnauld, Abbé de Nostre-Dame de Chambes.

Monsieur l'Abbé Ménage, connu par un tres-grand homme de beaux Ouvrages en plusieurs Langues.

Monsieur Arthaud Prêtre, Docteur & Doyen de la Faculté de Théologie dans l'Université d'Angers, Archidiacre de l'Eglise Cathédrale, & cy-devant Conseiller au Presidial de la même Ville. La Province le y est redevable de deux Cartes Géographiques très-

exactes du Duché d'Anjou, & de beaucoup de recherches curieuses qu'il a faites sur l'Histoire Ecclesiastique de cette Province; il a fondé dans l'Université d'Angers une Chaire de Théologie.

Monsieur l'Abbé le Peletier, qui a donné au public une traduction en François de la Vie du Pape Sixte V. de l'Italien de Gregorio Leti; une partie de l'Histoire de la Guerre de Chypre composée en Latin par Antoine Maria Gratianni, Evêque d'Amelia, &c. qui est prest de faire imprimer l'Histoire de la Chine, qu'il a traduite du Latin du Père Martin Martini, le suive Allemand.

Monsieur Heard, Prestre, qui a travaillé à plusieurs ouvrages où sa science & sa piété se sont également fait connoistre.

Monsieur Gohin Conseiller du Roy , premier President du Presidial d'Angers , choisi par l'Academie , pour faire cette année le Panegyrique du Roy.

Monsieur de la Brunetiere , Chevalier , Seigneur du Plessis de Gesté , cy-devant Lieutenant Colonel du Regiment du Plessis Belliere.

Monsieur Bernier , Docteur en Médecine , fameux par ses longs Voyages dans le Levant , par les Relatiōs qu'il en a données , &c par l'abrégē qu'il a fait , en Latin & en François , de la Philosophie de Gassendi .

Monsieur Charlot , Echevin perpetuel , cy-devant Maire , & Capitaine general de la Ville d'Angers .

Monsieur de la Bigottiere de Perchanbault Prestre , Conseill-

316 MERCURE  
ler honoraire au Presidial  
d'Angers.

Monsieur Verdier, Conseil-  
ler honoraire au Presidial  
d'Angers, Echevin perpetuel  
de la Ville, & Professeur Royal  
du Droit dans l'Université  
d'Angers.

Monsieur Gouzeau, Con-  
seiller honoraire au Presidial  
d'Angers, Doyen des Echevins  
perpetuels, Secrétaire de l'A-  
cadémie, qui a traduit diverses  
Lettres Latines du sçavant Pe-  
re Fronteau, Chancelier de  
l'Université de Paris, & qui a  
achevé la traduction commen-  
cée par monsieur de Launay,  
du Commentaire postume de  
monsieur d'Aprincéau sur la  
Coutume d'Anjou, & compo-  
sé quelques autres Ouvrages  
de Piété.

Monsieur de Roye, Docteur Regent en Droit dans l'Université d'Angers, qui a donné au public , un Livre de *Iure personatus* , un autre de *Missus Dominicanis; Institutiones Iuris Canonici* , & plusieurs Traitez sur diverses matieres de Droit Civil & Canonique. Il est mort depuis l'établissement de l'Academie. On a nommé en sa place Monsieur Constantin , grand Prévost d'Anjou , cydevant Officier dans le Régiment des Gardes.

Monsieur Guinoiseau de la Sauvagere , Conseiller honoraire au Presidial d'Angers.

Monsieur Moreau du Plessis , Conseiller au Presidial d'Angers , Echevin perpetuel de l'Hostel de Ville.

Monsieur Grandet , Con-

seiller au Présidial d'Angers ,  
Echevin perpetuel de l'Hôtel  
de Ville, à qui Angers est re-  
devable des soins qu'il a don-  
nez , pour solliciter en Cour  
l'établissement de l'Academie :  
& qui a procuré à la Compa-  
gnie du Presidial les belles  
Lettres Patentées , en conse-  
quence desquelles , les Officiers  
ont droit de porter la Robe  
rouge .

- Monsieur Poquet de Livon-  
niere , Conseiller au Presidial  
d'Angers , Auteur des Por-  
traits des plus fameux Avocats  
du Parlement de Paris , qui  
ont été vus en manuscrit ,  
avec une approbation gene-  
rale .

Monsieur Martineau , Con-  
seiller & premier Avocat du  
Roy au Siège Presidial d'An-  
gers .

Monsieur Martineau de Princé, vivant Prévost d'Anjou Secrétaire du Roy, Maison & Couronne de France. On a nommé pour remplir sa place monsieur Cupis de Teildras, Conseiller au Presidial d'Angers, Echevin perpétuel, & cy-devant maire de la Ville.

monsieur de Launay, Avocat au Parlement de Paris, & Professeur Royal du Droit François dans l'Université de la même Ville ; qui a donné au public un Traité de la Chasse, quelques Harangues, & des Notes sur des Autheurs du Droit Civil.

monsieur Petrineau, cy-devant President de la Prevoste, Royale, Police, & Conservation des Privileges de l'Université d'Angers, premier E-

chevin de la Ville, qui travaille depuis quelque temps à l'Histoire d'Anjou.

Monsieur Frain du Tremblay, cy-devant Conseiller au Presidial d'Angers, Auteur d'un Livre contre le Jeu; d'un autre sur la vocation Chrétienne des Enfans; de quelques Ouvrages de controverses; &c. qui est sur le point de donner deux autres Ouvrages; l'un de morale & de politique; l'autre, l'Idee d'un parfait Magistrat.

Monsieur Nivart, avocat au Parlement, à qui le public doit un commentaire de monsieur de la Coste; sur les Institutes du Droit Civil; qui a fait plusieurs Vies de Jurisconsultes, & d'autres Ouvrages, non encore imprimez.

Monsieur Blouin de la Pi-quetiere , fort versé dans la connoissance de l'Histoire , & des belles Lettres.

Monsieur Daburon , avocat au Prefidial d'Angers , Procureur de Ville , & Docteur agrégé dans l'Université d'Angers , & tres-distingué dans le Barreau .

Monsieur Breillet de la Villette , qui a fait des traductions de plusieurs Ouvrages Latins , en prose & en Vers , non imprimez .

Voila un fort grand nombre d'Illustres qui peuvent composer un corps utile au public . Outre ces trente Academiciens nommés par sa Majesté , il y a quelques autres personnes , qui par les Statuts & les Lettres Patentes ont entré

dans l'Academie à cause de leurs dignitez , & de leurs charges , pendant qu'ils les possedent , sçavoir .

• Monsieur l'Evêque d'Angers .

• Monsieur le Lieutenant de Roy de la Ville & Chasteau .

• Monsieur le premier President du Presidial .

Monsieur le Lieutenant General de la Senechaussee , & Siege Presidial .

Monsieur le Maire de la Ville .

Monsieur le Procureur du Roy au Presidial par un ordre expedié depuis les Lettres patentes .

Vous avez entendu faire beaucoup de Contes d'apparitions d'Esprits , que vous avez traitez d'imagination & de réverie ; & vous avez eu raison . Voicy une histoire sur ce sujet .

que je vous garantis très-véritable. Vne Dame de Province, jeune & bien faite, demeura Veuve par la mort d'un Mary qui luy laissa un grand douaire, & peu de chagrin de sa perte. Quand elle n'eust eu qu'un bien aussi considérable que celuy qu'elle avoit, elle n'eust assurément pas manqué d'amans, mais les charmes de sa personne luy en attiroient encore, c'estoit pour avoir une grosse Cour. Parmy ceux qui s'attacherent à elle, il y en eut deux qui se distinguèrent, & par leur merite, & par leurs assiduitez. Le choix de la Dame eust pu estre toujours incertain, s'il n'y eust eu que sa raison qui eust dû se mesler de le faire, car les bonnes qualitez des deux Cavaliers estoient

assez égales, mais le panchant s'en mesla; & la determina à preferer celiuy qui estoit Colonel à l'autre qui ne l'estoit pas, & qui avoit le titre de Comte. Ce panchant n'alloit pas jusqu'à la redire injuste à l'égard du Comte, à qui son cœur n'étoit pas si favorable. Elle connoissoit tout son mérite; elle l'enstanté si elle n'eust pas vu l'autre, & il n'avoit à se plaindre que du je ne sçay quoy, mais c'en estoit bien assez, car ce fut la tendresse n'estoit pas pour luy. Les choses estoient en cet état lors que les Imperiaux allèrent mettre le Siège devant Bude. Vous n'eussiez peut-être pas cru que Bude ny les Imperiaux eussent rien à faire icy. Le Colonel eut des raisons particu-

lères & pressantes pour aller à ce Siège. Vous jugez bien qu'elles devoient l'estre pour luy faire abandonner une jolie Femme, déjà fortébranlée par sa faveur, & dont encore un petit nombre de soins & d'affiduitez la rendront presque entièrement achevé la Conquête. Ce qu'il y avoit mesme de plus fâcheux pour luy, c'est qu'il laissoit auprès d'elle un Rival redoutable par luy-méme, & qui pouvoit bien le devancer encore davantage par l'absence du Colonel. Cependant il partit après avoir pris toutes les précautions possibles contre ce Rival. Il mit les Femmes de Chambre dans ses intérêts, assura des récompenses à des Espions, soupira très-douloureusement, & mis-

me , à ce qu'on dit , pleura au-  
prés de la Dame en la quittant .  
On ne sçauoit mettre un meil-  
leur ordre à ses affaires dans un  
départ ; aussi y a-t-il apparen-  
ce qu'il ne tinst pas à cela  
qu'elles n'allassent bien : Ce  
qui commença à des fautes mal  
aller , c'est qu'il fut tué devant  
Bude . Ne vous étonnez pas  
de cette expression , j'avoue  
qu'ordinairement il n'y a rien  
de plus mauvais que de mou-  
rir , mais iey ce n'est pas de  
mesme , il arriva quelque chose de pis à ce pauvre Colonel . Il  
fut fort regretté de la jeune  
Veuve , & sa bravoure extrê-  
mement louée de Monsieur le  
Comte qui approuvoit fort  
qu'on allast à Bude soutenir  
l'intérêt commun de la Chrè-  
tienté . Il n'oublia rien pour

confoler la Dame , & à l'avantage naturel qu'a un Vivant sur un Mort , il joignait un redoublement de soins , qui selon toutes les apparences devoient tost ou tard faire leur effet. Il ne se voyoit plus de Rival qu'il eust lieu de redouter ; il ne faloit que faire oublier celuy qui n'estoit plus ; il y auroit eu bien du malheur s'il n'eust réussi dans cette entreprise. Cependant le succès eust pu estre un peu lent sans ce qui arriva. Peu de jours après qu'on eut receu la nouvelle de la mort du Colonel , la jeune Veuve dit qu'il estoit venu la nuit faire du bruit dans sa Chambre , qu'elle l'avoit entendu tres-distinctement , à diverses reprises ; & mesme on luy étoit

bien obligé de ce qu'elle ne disoit pas qu'il luy fust apparu. Ce Comte a qui elle tint ce discours , ne put avoir la complaisance de ne la pas contredire. Il luy soutint, même avec quelque sorte de dureté , & d'impolitesse , si l'on peut parler ainsi , qu'elle ne devoit attribuer le tout qu'à son imagination. Peut-être il croyoit effectivement ce qu'il disoit , & il n'estoit pas content que l'imagination de la Dame fust assez vive sur le chapitre de son Rival pour se le representer ainsi. Peut-être aussi croyoit-il que le Rival pouvoit revenir en effet , & il estoit du moins aussi fâcheux pour luy qu'un Mort le vinst troubler auprès d'une personne sur laquelle il ne pouvoit

guere conserver de pretensions, & qu'il eust dû honnêtement ceder aux Vivans. Quoy qu'il en soit, il avoit assez de sujet de chagrin pour nier fortement le retour du Colonel, & c'est ce qu'il fit. La Dame, naturellement intéressée en garantir la vérité, afin de ne pas passer pour folle, y eut encore un intérêt plus caché & du moins aussi considérable, qui estoit de souhaiter qu'elle estoit bien digne d'une marque de tendresse si extraordinaire, & du souvenir des gens de l'autre Monde. Elle trouvoit mauvais qu'on lui contestât cet honneur comme si elle ne l'eust pas mérité, & elle en eut un grand démeslé avec l'incredulé Comte. La chose

alla au point que sur ce qu'il dit qu'il ne croiroit jamais que ce qu'il verroit ou entendroit, elle s'offrit à luy faire voir le Mort, ou du moins l'entendre, & luy permit de venir passer une nuit dans sa chambre, car que n'eust-elle pas fait pour le convaincre ? Le Comte accepta volontiers le party, au hazard d'être batu par l'Esprit, qui ne devoit pas luy vouloir du bien ; mais il pouvoit aussi se presenter quelque occasion de s'en vanger, en luy faisant voir un Rival plus heureux que luy. Le Cavalier vint, la Dame se coucha ; la chambre fut bien éclairée, des Femmes de Chambre y firent bonne garde, & luy, qui en attendant que l'Esprit arrivast de l'autre Monde, rouloit dans sa teste

des pensées qui estoient tout à fait de celuy-cy , ne put trouver d'occasion heureuse. Il pesta bien contre les Bougies , contre les Femmes de Chambre , & contre la Dame même qui prenoit des précautions si véritables. Etre enfermé une nuit si inutilement avec une jolie Personne , & qu'on aimoit ! Figurez - vous quel chagrin La Dame de son côté n'étoit pas contente , mais c'étoit parce que l'Esprit ne venoit point. Il y alloit de son honneur qu'il parust , ou qu'il fist dans la Chambre quelque fracas digne de luy ; cependant il n'en fit rien , & elle ne reçut pas trop bien les plaisanteries qu'elle eut à essuyer de la part du Comte , qui traitoit d'un air fort insultant un Riva-

mort & qui ne revenoit point :  
c'estoit deux raisons pour ne  
le ménager guere. La Dame  
espera qu'une autre nuit pour-  
roit estre plus heureuse, & que  
le Colonel ne se laisseroit pas  
plus long-temps mepriser. Et  
elle permit au Comte de reve-  
nir. Il y eut quelque petite  
bruit cette nuit là, mais pour  
dire la vérité, ce n'estoit pas  
le bruit d'un Esprit. La Dame  
eut encore peu de satisfaction,  
& le Comte aussi, qui n'en étoit  
pas mieux pour ces deux nuits  
passées auprès de la jeune Veu-  
ve. Cependant le voisinage  
s'aperçut de ces deux nuits-  
là, il en courut quelque  
bruit fourré, & la modisatice  
fit assez de mention du Comte  
& point du tour de l'Esprit.  
Le Comte vit aussi-tost l'effet

avantageux qu'il en pouvoit tirer. Il fit aller cela jusqu'aux oreilles de la Dame, & aprés toutes les préparations nécessaires, il luy fit entendre que sa réputation commençoit à chanceler ; que le Public ne croiroit rien s'il ne vouloit ny de l'Esprit, ny de toutes les précautions qu'elle avoit prises ; qu'il n'y avoit qu'un moyen de fortir bien de cette affaire, & que ce moyen étoit de l'épouser. A ce raisonnement qui n'estoit pas mauvais, se joignoient des discours pleins de tendresse, son mérite, & la mort du Colonel. Qu'eust fait la Dame ? Elle éstoit fort jalouse de sa réputation, elle épousa le Comte. Si ce Pauvre Colonel éstoit effectivement revenu, il éstoit

bien malheureux de n'avoir pris cette peine-là que pour haster le bon-heur de son Rival , & s'il n'étoit pas revenu, il estoit bien malheureux qu'on l'eust assez aimé pour se le persuader.

Le vous envoie encore un Air de Monsieur l'Abbé. Vous le trouverez du moins aussi beau que celuy du mois passé, de la composition de cet Illustre Autheur.

### AIR NOUVEAU.

**C**'est en vain que l'Hiver contraire à nos désirs,  
Vient troubler la douceur des innocens plaisirs,  
Que Flore nous offroit dans la Saison nouvelle,

Tout

Tout répond à mes vœux, Iris est  
sous ma loy,  
Et l'Amour me répond qu'elle sera  
fidelle.  
Hiver, frimas, glaçons, tout est  
Printemps pour moy.

Le 17. du mois passé le Pere Quartier, l'un des Professeurs de la Rhétorique au Collège de Louis LE GRAND, prononça une Harangue Latine, à l'honneur du Roy sur la destruction de l'Heresie, dans laquelle il fit voir avec autant de justesse que d'Eloquence, que la Pieté avoit été le seul motif qui avoit inspiré au Roy le dessein d'une si glorieuse entreprise, que la sagesse lui avoit fourny les moyens de l'exécuter, & que le bonheur en avoit rendu le succès.

Janvier 1687.

G

138 MERCURE  
qu'on eust pu le souhaitter.  
Monsieur le Cardinal Ranuzzi  
avec plusieurs Prelats & un  
grand nombre de personnes  
d'un rang distingué y assista,  
& fut complimenté par des  
Enfans de la premiere qualité.  
Tout le monde fortifit fort fa-  
tisfait de l'Orateur, & particu-  
lierement de ce qu'il loua ce  
Cardinal d'une maniere qui  
répondit parfaitement à l'idée  
que toute la France a conçue  
de son merite. Le lieu où se  
prononça la Harangue estoit  
orne de quantité d'inscriptions  
& de devises qui renfermoient  
tous les moyens dont le Roy  
s'est servy pour détruire l'He-  
refie en France. Vn Arc de  
triomphe d'un Ordre Toscan  
cstoic à l'entrée. La Religion  
tenant dans sa main droite un

Galice sur lequel estoit une Hostie lumineuse, & ayant le saint Esprit au dessus de sa Tête, y paroisoit dans l'endroit le plus élevé sur un Chat tire par deux Chevaux blancs. On voyoit le Roy sur un Piédestal à costé d'elle, avec un Sceptre à la main, pour faire valoir que sa justice & l'autorité de ses Edits sont les seules Armes dont il s'est servy pour détruire l'Heresie qu'on avoit représentée à ses pieds sous la figure d'une Hide. Les Bustes de Henry IV. & de Louis XIII. qui ont commencé si heureusement à affaiblir l'Heresie dans le Royaume, estoit au près de la Figure du Roy. Celuy de Henry IV. estoit à la droite sur un Fronton enclos avec ce mot debellavit, écrit

dans la Frise au dessous de ce Fronton. On façoit que ce Prince affoiblit extrêmement le party des Heretiques en leur ôstant leur plus ferme appuy, lors qu'il renonça publiquement aux erreurs dans lesquelles il avoit vescu jusqu'alors, ce qui engagea les Princes de son Sang à embrasser comme lui la Religion Catholique. Cette action estoit representée dans un Bas-relief en forme d'ovale, qu'on voyoit dans l'entredeux des Colonnes avec cette inscription, *Heresis ejurata*. Le Buste de Loüis XIII. placé sur un semblable Fronton au dessus duquel on lisoit ce mot dans la Frise, *Domus*, faisoit face de l'autre costé au Buste de Henry IV. Ces autres Mots, *Rupella expugnata*, marquoient

dans le bas Relief entre les Colomnes, que la prise de la Rochelle avoit reprimé la rebellion des Heretiques, qui s'étoient retirez dans cette place avec toutes leurs forces. Un Cartouche qu'on avoit placé dans le Fronton de la porte, representoit la demolition du Temple de Charenton avec ces mots. *Edictum Nantense abrogatum*, & cet autre mot plus bas *Extinctio*, pour faire voir que le Roy a entièrement éteint l'Herésie, en cassant l'Edit de Nantes, & en faisant détruire ce Temple. Tout l'appareil de la Salle destinée à la cérémonie, estoit disposé par rapport au dessin de la Harangue qu'on y devoit prononcer. Cette inscription générale qu'on lisoit d'abord dans une

172 MERCURE  
Frise qui regnoit autour de la  
Salle.

## LUDOVICO MAGNO.

AUCTA RELIGIONE.  
DEFENSA , RESTITUTA,  
AMPLIFICATA.

faisoit connoistre que cet ap-  
pareil estoit consacré à la  
Gloire de Louis LE GRAND,  
pour avoir soutenu les droits  
de l'ancienne Religion, rea-  
bly son culte dans tous les en-  
droits du Royaume où l'He-  
resie l'avoit aboly , étendu ses  
bornes non seulement dans la  
France , mais encore dans les  
Pais étrangers. Sous un riche  
Dais estoit le Portrait du Roy,  
soutenu d'un costé par la Piété,  
de l'autre par la Sagesse , tan-  
dis que la Felicité le couron-  
noit , ce qui faisoit voir que  
la Piété ainspiré à ce grand

Monarque le dessein d'exterminer l'Heresie, que la Sageſſe luy en a fourny les moyens, & que la Felicité a couronné cette glorieufe entreprise. C'eſt ce qu'exprimoit cette inscription.

EXTINXIT,  
INSPIRANTE PIETATE,  
PROMOVENTE SAPIENTIA,  
FELICITATE CORONANTE.

A l'autre bout de la Salle, & vis à vis du Portrait du Roy, on voyoit la Religion dans une attitude qui faifoit connoître sa tranquillité. Elle avoit les yeux arreſtez ſur ce Monarque, comme pour le remercier du repos qu'elle luy doit, ce qu'elle exprimoit par deux Devifes. Le Corps de l'une estoit une haute Montagne, éclaiſſée presque de tous

costez par les rayous du Soleil lors qu'il s'approche du Midy, avec ces paroles Italiennes pour ame, *Piu s'inalte, piu m'is lustra*, pour faire entendre que plus le Roy est devenu grand par ses Vertus & par ses Conques, plus il a travaillé à honorer la Religion. Une Vigne devenue plus belle & plus étendue par l'appuy qu'elle reçoit d'un grand arbre, faisoit le Corps de l'autre Devise, & ces mots luy servoient d'ame, *Amplificat, fulcit, intatur & ornat*, ce qui faisoit voir, que si la Religion s'est étendue si loin au dedans & au dehors du Royaume, elle en est redevable à la Piété du Roy.

La Galerie qui regne sur les trois faces de la Salle, estoit tendue d'une Tapisserie de

verdure sur laquelle on avoit disposé dix Inscriptions qui expliquoient les moyens dont le Roy s'est servy pour détruire l'Heresie en France. La première Inscription marquoit que le Roy ayant été aux Heretiques les Charges qu'ils possedoient dans l'Epée & dans la Robe & les ayant éloignez du Commerce & des Ecoles, avoit rendu l'Heresie aussi méprisable, qu'elle l'estoit lors qu'elle avoit commencé à se répandre. En voicy les termes.

Q U O D

ELECTAM AVLAI PORO, CASTRIS.

COMMERCIO, SCHOLIS,

HÆRESIM

AD NATALES TENEBRAS,

AC PRIMAM IGNOBILITATEM

DAMNAVIT.

Cette Inscription estoit ex-

G 5

pliquée par deux Devises, dont la première avoit pour Corps un Vaisseau qu'on décharge de ses Marchandises, pour le sauver plus aisément du naufrage. On y lisoit ces paroles, *Feret iustitia Salutem.*

*Dein SALUT viendra de tes pertes.*

¶ Quelques Arbres, dont on a coupé toutes les branches à la tige de celles qui sont à la cime, faisoient le Corps de la seconde Devise avec ces paroles, *Ut Cato assurgant.*

*Afin que vers le Ciel ils puissent s'élèver.* U

La seconde Inscription expliquée par deux Devises comme toutes les autres, estoit conceue en ces termes.

## QUOD

EXCISIS TOTA GALLIA  
 FANIS IMPIIS MILLE,  
 ERECTIS SACRIS ÆDIBUS  
 SEXAGINTA,  
 HÆRESBOS FUNDAMENTA  
 CONVULSIT,  
 RELIGIONIS DITIONEM  
 AMPLIavit.

Des Montagnes & des Ro-  
 chers entassez les uns sur les  
 autres pour escalader les  
 Cieux , & renversez par un  
 coup de foudre , marquoient  
 les Temples des Herétiques  
 abatus dans tout le Royaume.  
 Ces paroles servoient d'Ame  
 à cette premiere Devise ,  
*Quod contra supatos extracta.*

*Catore de cunctis efficiunt electeZ.*  
 L'autre Devise estoit le Son  
 leil , qui d'un costé fait fondre  
 des Montagnes de neiges , &

G 6

148 MERCURE  
de l'autre élève des Vapeurs,  
avec ces mots, *Hinc destruit,*  
*erigit inde.*

*S'il abat d'une part, il élève de*  
*l'autre.*

La troisième Inscription  
comprendoit par ces paroles  
l'éloignement des Ministres  
qui soutenoient les esprits  
dans les Erreurs de Calvin, &  
dont la présence auroit em-  
peché les progrès de la Reli-  
gion Catholique.

Q U O D  
PULSIS E REGNI FINIBUS  
DETIFERÆ DOCTRINÆ  
MAGISTRIS,  
SUUM HÆ BEAVERÆ SIDIUM  
AC SHÆ OMNEM ERIPUIT.

La première Devise estoit  
une Hydris avec toutes ses  
Têtes abattues, & des mots  
*Ab quaque absista vocatio*

*Separz-les du Corps, leur venin  
ne peut nuire.*

Dans la seconde on voyoit  
l'Aurore dissipans par sa pre-  
sence ces petits feux qui lui-  
sent quelquefois pendant la  
nuit, & qui conduisent in-  
sensiblement dans les preci-  
pices, & dans les Rivieres,  
*Funebres dissipat ignes.*

*Leur faux brillant trompoit, son  
éclat les dissipoit.*

Les Enfans des Calvinistes  
que le Roy s'est chargé lui-  
même de faire élever dans la  
Religion Catholique, fai-  
soient le sujet de la quatrième  
Inscription, dont voicy les  
termes.

150 MERCURE  
QUOD  
AVULSOS AB HERESIS GREMIO  
PVEROS  
IN SINUM AVITÆ RELIGIONIS  
RESTITUIT.

Les deux Devises estoient,  
l'une de jeunes Sauvageons  
entet fut de bons arbres avec  
ces paroles, *illuc veniens felicius.*

*Ils seront en ce lieu beaucoup  
meilleur élevé :*

& l'autre, une branche de Corail, qui ne devient précieux  
qu'après avoir été tiré de Mer  
avec ce mot *Radicato nullo, fra-  
dento tutto vale.*

*De la main qu'il arrache il reçoit  
touz son prix.*

La cinquième Inscription  
regardoit les avantages que la  
Religion Catholique a retirez  
des Missionnaires que Sa Ma-  
jeûte a envoyez dans tous les

endroits du Royaume où l'Herésie s'estoit répandue, ce qui estoit marqué par ces mots.

QUOD  
IN SINGULAS GALLIA  
PROVINCIAS  
MISSIS DIVINI VERBI  
PRAECONIBVS  
POPULIS ERRORES MALOS  
DE PULIT,  
PRISTINAM RELIGIONIS  
SPECIEM  
RE VOCAVIT.

Elle estoit accompagnée de ces deux Devises. L'Astre qui precede le lever du Soleil avec ces paroles, *Fugas tenebras, lumenque reducit.*

*Il ramène le jour en chassant les tenebres.*

Des Phares élévez sur le bord de la Mer, *Monstrant pour tenuique, viamque.*

*Ils montrent le chemin, & conduisent au Port.*

La sixième Inscription étoit sur la bonté avec laquelle le Roy a receu les nouveaux Convertis, se faisant un plaisir de les combler de ses graces, afin de porter ceux qui demeuroient engagés dans l'Heresie, à suivre l'exemple des autres, Voicy les termes de l'Inscription.

QUOD  
REGIA IN DESERENTES HERESIM  
LIBERALITATE,  
CAETEROS ADEANDEM  
ABIURANDAM  
INVITAVIT.

Les deux Devises qu'il expliquoient, estoient, la premiere une Nacre de Perle qui s'ouvre en même temps que le Soleil levant fait tomber la rosée,

avec ces paroles, *Dona viam invenient.*

*Ses Presens luy font un passage.*

La seconde representoit des Vapeurs élevées par la chaleur du Soleil , avec ces mots, *Et nos Cælo, tua munera tollunt.*

*Vos bien-fais tout-puissans nous élèvent au Ciel.*

On connoissoit par ces paroles de la septième Inscription,

Q U O D

O B S T I N A T A M H Ä R E S I M  
SOLO MILITUM STRIBITU  
RELIGIONIS DOCILEM

*FE C I T.*  
que si le Roy après avoir emploie les plus doux moyens , s'estoit venu contraint de recourrir à des remèdes un peu plus forts, on avoit deu plutost l'imputer à la bonté & à la tendresse qu'il avoit pour ses Sujets

154 MERCURE  
Heretiques, qui à aucune envie  
d'user de rigueur contre eux.

Des Chiens qui courroient  
aprés des Brebis égarées pour  
les ramener dans le Troupeau,  
faisoient le Corps de la premie-  
re Devise avec ce mot, *Vé-  
ritatea.*

*C'est une douce violence.*

L'autre estoit un Diamant que  
l'on tailloit, avec ces paroles,  
*Bon me fait chi mi ferise.*

*Qui me frappe me fait du bien.*

La revocation de l'Edit de  
Nantes estoit expliquée en ces  
termes dans la huitième Inscris-  
ption.

Q U O D  
AFLICTAM PRÆTERITIS.  
CLADIBUS  
HÆRESIM  
EDICTI NANNETENSIS  
ABROGATIONE CONFECTA

Le noeud Gordien coupé par la main d'Alexandre, faisoit le Corps de la premiere Deyise qui accompagnoit cette Inscription avec ces paroles, *Frustra tentas- sent alij.*

D'autres en vain l'auroient tenté.

La seconde estoit une Colonne, qui par sa chute entraînoit dans sa ruine tout un Edifice qu'elle soutenoit. *Tra- actis convulsa ruinam.*

Elle entouroit en tombant tout le reste après soi.

Les deux Devises qui accompagnnoient la navigation. L'astri- pion s'acquiert en ces termes

**Q U O D**

**C A N S T A N T I E S A T I S E X E M P T O**  
**R E L I G I O N I P O N D U S A C**

**P R E T I U M**

**A D D I D I T**

faisoient connoistre que le Roy

MERCURE  
a plus fait pour la Religion par  
les exemples de sa pieté , que  
par tous les autres moyens  
dont il s'est servy contre l'He-  
resie. La premiere estoit une  
pierre d'Aiman enlevant plu-  
sieurs anneaux de fer , *Non vi,  
sed virtute.*

*Par sa verue plustost que par la  
force.*

La seconde estoit le Soleil  
avec un Cadran, une Pendule,  
une Montre, &c. *Omnibus exem-  
plum est , & regula.*

*Il est de pas le modelle & l'exemple.*

La dernière inscription mar-  
quoit que le zèle du Roy pour  
la Religion Catholique ne s'est  
pas renfermé dans la France,  
mais qu'il s'est étendu dans  
l'Europe par l'appuy qu'il a  
donné aux Princes ses Voisins  
dans les affaires de la Religion,

& mesme dans les Pays les plus éloignez par les Missions , & par les celebres Ambassades qu'il y envoie dans l'esperance d'y établir le Culte du vray Dieu. Cette Inscription qui se lissoit en ces termes ,

**Q U O D**  
**S T A B I L I T A T E M I N T R A L I M I T E S**  
**I M P E R I I G A L L I C I**  
**R E L I G I O N E M**  
**I N R E M O T I S S I M A S O R A S**  
**P R O P A G A R E**

**F E L I C I T E R P E R T E N T A V I T .**  
 estoit expliquée par ces deux Devises. La premiere avoit pour corps le Soleil qui du centre de l'Univers ou Copernic le fait immobile, répand sa lumiere dans tout le monde.  
*Hinc totum lucet in orbem.*

**D e là dans tout le monde il répand sa lumiere.**

**L a seconde estoit un Fleuve**

dans sa source. Da' suoi're ambi  
D'abord aux Siens, et suive aux  
Etrangers.

Il passe à une matière lugubre. On m'écrit de S. Pierre le Montier, que Monsieur le Comte de Reugny - Tremblay est mort depuis quelque temps, dans cette Province. Il estoit ainé de sa Maison, avoit bien servy, & fut Colonel d'Infanterie dès l'an 1645. Il avoit été choisy à la dernière convocation de l'Arrière-Ban, pour commander toute la Noblesse de Nivernois, & il donna dans ce Poste des marques de sa valeur en diverses occasions. Ses Ancestres qui se sont toujours montrez dignes de leur naissance, ont paru dans les plus beaux Emplois depuis plus de quatre Siecles. On m'apprend une echo-

se fort singuliere qui regarde cette Famille , touchant un Tombeau qui avoit été élevé dans le Chœur de l'Eglise de Saint Martin du Pré , proche d'Onzy en Nivernois , dans lequel on avoit mis le corps de Françoise de la Rivière , Femme de Messire François de Reugny , Dame d'honneur de la Reyne Marguerite. Ce Tombeau étoit tous jours demeuré de la maniere qu'il avoit été construit jusqu'à l'année 1682 que le Curé du lieu le fit abatre. On y trouva le corps de cette Dame encore tout entier , palpable , & tel qu'il pouvoit estre le jour qu'on l'y mit. Ses habits n'étoient endommagez en aucune sorte , quoys qu'il y eust 77. ans qu'elle fust morte , comme il paroissoit par l'Inscription. Ap-

parerment on enterroit en ce temps-là les Personnes de qualité avec leurs habits. Monsieur le Vicecomte de Reugny, Ecuyer ordinaire du Roy, petit Fils de cette Dame, ayant seen la chose empasla à Monsieur l'Evêque d'Auxerre. Ce Prelat se fit instruire de la vérité, & ensuite ordonna au Curé de faire rétablir le Tombeau. Quelques-uns veulent attribuer la conservation de ce Corps au soin que l'on ayoit pris de l'embaumer; mais d'autres prétendent que dès qu'un Corps embaumé est mis à l'air, il se reduit en poussière, ce qui n'est point arrivé à celuy-là, qui a été exposé plus de quinze jours. Si c'est marque de Sainteté, cela donnera bonne opinion de la Cour de la Reyne Marguerite.

Le

chies de ce Mois mourut icy Messire Antoine le Feron, Seigneur de la Varanne, Doyen en la Cour des Aides. Sa mort avoit été précédée, quelques jours auparavant de celle de Monsieur le Feron son Fils, qui a été Lieutenant Criminel, & qui depuis avoit été reçou Conseiller au grand Conseil.

Vous l'avez sans doute la mort de Messire Hyacinthe Seronni, Premier Archevêque d'Albi arrivé à Paris dans sa 70. l'année le septième de ce Mois apres une longue maladie, pendant laquelle elle avoit reçus tous ses sacrements avec la même piété & la même édification dont il a donné des marques dans tout le cours de sa vie. Il naquit à Rome le 30. aoust 1613. Ayant témoigné Janvier 1487. H

de sa plus tendre jeunesse de l'inclination pour l'estat Ecclésiastique , le Pape Urbain VIII luy donna l'Abbaye de Saint Nicolas située dans Rome , lors qu'il n'avoit encore que huit ans . La grace de sa vocation luy inspira le soin de se confacter à Dieu par l'Ordre de S. Dominique , et il s'y distingua en peu de temps par sa vertu , & par les progrès qu'il fit dans les sciences . Il fut digne du Bonnet de Docteur à la sortie des Ecoles de Théologie ; & le Pere Mazarin , Maistre du Sacré Palais , frere du Cardinal Mazarin , preffvier Ministre de France , ne trouva point dans Rome un plus digne sujet pour faire dans les fonctions de cette charge , qui demande

une édition singulière & une grande vigilance dans ceux qui l'exercent. Le Père Mazarin ayant été créé Cardinal du Tiers de Sainte Cecile, & nommé par le Roy à l'Archevêché d'Aix, pria le Père Serroni de l'accompagner en France pour se servir de ses conseils. Son rare mérite fut bientôt connuistre à la Cour. Le Roy voulut arrêter en France un homme qui auroit été l'ornement de tous les Païs, où Dieu l'auroit destiné, & Sa Majesté crut rendre service à l'Eglise en ne laissant pas une si grande lumiere dans l'obscurité du Cloistre. Il fut nommé à l'Evêché d'Orange au mois d'Aoust 1646. & sacré au mois de May 1647. Se peu de temps apres Sa Majesté ob-

164      M E R C U R E  
fit Sur-intendant de la Marine.  
Il donna dans cet employ des  
preuves de sa capacité pour  
les grandes affaires, & de sa  
fidelité dans le service du Roy.  
Il fut ensuite envoyé par Sa  
Majesté en Catalogne en qua-  
lité de Visiteur General &  
d'Intendant de l'Armée, &  
après la suspension d'Armes  
entre la France & l'Espagne,  
le Roy le nomma Commissaire  
avec Monsieur de Marca alors  
Evesque de Couzerans, pour  
le Règlement des Limites. Il  
se fit admirer par les Ministres  
d'Espagne dans cette impor-  
tante négociation qu'il acheva  
seul, son illustre Collègue  
ayant eu l'ordre du Roy de  
rester à Perpignan; & lors que  
le Roy l'appela seul à la Con-  
ference de S. Jean de Luz, pour

A II.

y soutenir les intérêts de la France sur le fait des Limites en présence de Messieurs le Cardinal Mazarin & de Dom Louis de Haro ; il les menagea avec une habileté, une prudence, & un zèle si extraordinaire qu'il s'attira l'admiration de ces deux grands hommes, & mérita l'approbation de Sa Majesté, à qui il venoit de rendre un service si considérable. Le Roy persuadé de son mérite le nomma à l'Évesché de Mende au mois de Mars 1661. & le pourveut de l'Abbaye de la Chaise-Dieu le 11. Octobre 1662. Enfin voulant faire ériger l'Eglise d'Alby en Métropole, Sa Majesté l'en nomma premier Archevêque le 7. Août 1676. Il s'est assurément rendu digne du juge-

ment avantageux que Louis de Grand a fait de sa personne. Il a toujours edifié l'Eglise par sa poëte. Il a fait la guerre à l'Heretique, &c aux ermites qui se sont élevées contre la sainte Doctrine. Il s'est appris avec beaucoup de zèle au reglement des Dioceses que Dieu luy a confiez. Il n'en a quitté aucune qu'il n'apres avoir laissé des marques de ses libéralitez & de son grand cœur, ou dans les Eglises qui dépendoient de lui, ou dans les maisons Episcopales qu'il a habitées. Il a fondé & bâty un Collège & un Séminaire dans la Ville de Mende. Il a enoouté fondé un autre Séminaire dans la Ville d'Alby dont sa mère luy a fait laisser le Bastiment imparfait. Il a fait aussi des

liberalitez considérables aux Religieux de la Chaise - Dieu pour agrandir la Nef & embellir les Chapelles de l'Eglise de son Abbaye. Il a fait bastir un Corps de Logis pour agrandir aussi la maison Abbatiale qu'il trouva toute ruinée, & dans laquelle aucun Abbé n'avoit logé depuis six vingt ans. Il a su joindre la prudence & la moderation à force de gouttemeint. La multitude & la difficulté des affaires, les emplois & les commissions dont le Roi la honore ne l'ont jamais embarrassé, ny detourné de ses exercices ordinaires de Piété. La grandeur ne l'a jamais ébloui. Il s'est fait aimé universellement par sa modestie, par sa douceur, par son affabilité, & par son

inclination généreuse à rendre service à ses amis, & à obliger tout le monde, en même temps qu'il s'est fait honorer par ses grandes qualitez. Il n'a jamais fait d'actions publiques qu'il ne se soit fait admirer. L'Eloge funèbre qu'il fit de la feuë Reine Anne d'Autriche, Mere du Roi, de laquelle il avoit eu l'honneur d'estre le premier Aumônier, en presence de l'Assemblée du Clergé, & les Discours qu'il a faits dans plusieurs autres Assemblées de l'Eglise Gallique, & aux Estats de Languedoc, ont toujours été accompagniez des applaudissements de ces illustres Compagnies. Il a fait paroître dans toutes ces occasions un attachement incroyable aux intérêts

rests de l'Eglise & du Roy, & on a toujours remarqué que s'il avoit le cœur Romain par l'elevation & par la grandeur de ses sentimens ; il avoit les inclinations toutes Françoises pour le service de nostre grand Monarque , & qu'il n'avoit point d'autre passion que celle de signaler de plus en plus sa reconnoissance envers Sa Majesté. Il a souhaitté d'estre enterré sans pompe dans l'Eglise du Noviciat des Religieux de S. Dominique du Faubourg Saint Germain , où il avoit mis la premiere Pierre. Son cœur sera porté dans l'Eglise Metropolitaine d'Albi par les soins de Monsieur l'Abbé de Camps , nommé à l'Evesché de Pamiers,l'un de ses Execu-

H 3

teurs Testamentaires. Il ne faut pas douter qu'on ne luy rende dans cette Eglise tous les honneurs convenables à sa dignité & à son caractère.

M<sup>r</sup> de la Berchère, Archevêque d'Aix a été nommé à l'Archevêché d'Albi , vacant par la mort de ce Prelat. Je vous ay parlé de lui plusieurs fois; ainsi je ne vous repete point ce que je vous ay déjà dit de sa personne & de son mérite.

Le Jeudi 1<sup>er</sup> de ce mois Monsieur le Cardinal Langrave de Furkemborg reçut le Bonnet des mains de Sa Majesté. Monsieur de Bonneuil, Introducteur des Ambassadeurs, vint le prendre Icy en son Hôtel dans les Carrosses du Roy & de Madame la Dauphine & le mena à Versailles avec monsieur l'Ab-

Abbé Servient, Camerier de sa  
Sainteté. Ce Cardinal se rendit  
à la Chapelle du Château au  
temps de la messe du Roy & il  
estoit en Rochet & en Camail  
avec une Soutane violette Mon-  
sieur le Marquis de Blainville,  
Grand Maistre des Ceremonies,  
le receut à la porte de la Cha-  
pelle & à la fin de la Messe  
Monsieur l'Abbé Servient ayant  
présenté au Roy le Bonnet dans  
un bassin de vermeil & doré, Sa  
Majesté le mit sur la teste de  
cette Eminence. Personne ne  
put entendre ce que le Roy dit  
en lui donnant le Bonnet; mais  
Monsieur de Furstemberg en pa-  
rit tres-content & fut accablé  
de compliments & d'honneur  
de toute la Cour. L'aprédi-  
née Sa Majesté lui donna une  
Audience particulière qui dura

une heure, & ce Cardinal en sortit encore tres-satisfait & toujours accable de caresses. Il eut aussi Audience de toute la Maison Royale, & l'honneur de baiser Madame la Dauphine en la saluant; & d'avoir un siege pliant chez cette Princesse, & par consequent acores les autres Audiences. Il feut de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Monseigneur le Duc d'Anjou, de Monseigneur le Duc de Berry, de Monsieur, de Madame; de Monsieur le Duc de Chartres & de Mademoiselle, & ce fut Monsieur de Bonneuil qui le conduisit par tout. Madame parla long-temps Allemand avec lui, & dit aux Dames qu'elles voudroient bien qu'elle se donnast ce plaisir, puisqu'il y avoit long-temps

qu'elle n'avoit parlé cette Langue. Comme Monsieur le Cardinal Landgrave de Furstemberg est généralement aimé ; il fut reçeu par tout avec jaye, & comblé d'honnêtetez. Je ne vous dis rien de sa personne ny de sa maison , vous en ayant déjà parlé plusieurs fois.

Le Samedy 18. de ce mois les trois Princes furent baptisés dans la Chapelle du Château de Versailles, par Monsieur l'Evêque d'Orléans . premier Aumônier du Roy , en présence de Monsieur Hebert Curé de la Paroisse Madame la Maréchale de la Motte , Gouvernante des Enfans de France , les porta au Baptême que sa Majesté voulut qui se fist sans ceremonie , mais ce qui n'est point Cérémonie pour la Cour de Louis le

GRAND, en seroit une tres-considerable en tout autre lieu, puis qu'on ne peut rien voir de plus magnifique que lors que toute la Maison Royale est ensemble, sur tout quand elle est parée, & que tous les Princes & Princesses ont leurs Habits enrichis de Pierrettes, ce qui arriva le jour du Baptême. On avoit quitté le deuil, seulement pour ce jour-là, & la magnificence des Habits fut portée au dernier point. monseigneur le Duc de Bourgogne fut tenu par le Roy & par Madame, & nommé Louis. monseigneur le Duc d'Anjou fut tenu par monsieur & par mademoiselle, & nommé Philippe, & monseigneur le Duc de Berry fut nommé Charles & tenu par monsieur le Duc de Chartres, & par mademoiselle

d'Orleans. Sa majesté fit de grandes liberalitez en consideration de ce Baptême.

J'avois à remplir un Volume de tous les *Te Deum* qui ont été chantez en action de graces pour le rétablissement de la Santé du Roy. Ainsi je vous parleray seulement de quelques-uns. Le 7. de ce mois les Chefs Conducateurs des differens Ouvrages des Gobelins firent faire des Prières solennelles pour ce sujet, dans l'Eglise de Saint Hippolite leur Paroisse, & donnèrent dans cette journée tous les remoignages de joie qui accompagnent ordinairement les Réjouissances publiques, en conservant néanmoins le caractere d'une piété vrayement chrestienne, qui estoit le principal but de leur action. Le matin à la pointe

du jour on fit une Salve de Boëtes pour l'annoncer cette grande Feste , & avertir ceux qui devoient y prendre part , de se rendre à l'Eglise. Elle se trouva magnifiquement parée , & l'Autel quoys que fort enrichy , orné d'une maniere simple & noble , qui marquoit bien que c'estoit des gens de goust & de dessein , qui en avoient pris soin ; le Portrait de Sa Majesté estoit exposé au milieu de l'Eglise. Le Service commença sur les dix heures par l'Exposition du Saint Sacrement , apres quoy la Messe fut chantée en Musique de la Composition de Monsieur Oudot. Après la Messe on fit une seconde salve de Boëtes , pour avertir les Pauvres de venir à la distribution de mille pains qui se fit à la porte de l'Eglise. Le Service recommença sur

les deux heures par un sçavant Panegyrique du Roy que fit le Pere Menestrier, Iésuite, qui prit pour texte, *Domine salvum fac Regem*. Il y fit briller également la pieté & l'éloquence, & le finit par ces mesmes mots, *Domine, salvum fac Regem*, ce qui plut & toucha beaucoup, & parut du temps. Apres ce Panegyrique on chanta les Vespres & le Salut, aussi en Musique. Le Salut fut suivi y d'un *Deam*; & le soin sur les huit heures, on fit faire une troisième salve de Boëtes, pour avertir le Peuple de venir prendre part à la Réjouissance d'un grand feu quo l'on dressa devant la potte de la Maison Royale des Gobelins, où l'on abandonna une pièce de Vin, qui fut bénie avec de grandes acclamations de joie pour l'heureux rétablissement d'une Santé si précieuse à l'Etat.

Les Augustins Deschaussez ; appellez communement les Petits Petres , estant de Fondation Royale , se crurent d'autant plus obligez de donner dans cette occasion des marques publiques de leur joie , qu'ils recevoient tous les jours de nouveaux biensfaits de Sa Majesté . Ainsi apres avoir dit plusieurs Messes pour le Roy durant son incommodité , & fait plusieurs Prières qui ils concilièrent par une Neuvaing solennelle où le Saint Sacrement fut exposé à nous des Saluts , & où ils eurent la confirmation de voir leur Quartier , qui n'est pas un des moins peuplez de Paris , venir se joindre à eux pour demander au Ciel l'entière guérison de ce Monarque , sachant que les veux de toute la France , & les leurs en particulier avoient été exaucéz , ils en vou-

Jurent remercier Dieu publiquement. Le 9. de ce mois fut choisy pour ces actions de graces, & dez le matin ils le firent connoistre par une décharge de trente Boëties. Le soir ils firent chanter le *Tedeum*. La Musique & la Sympho-  
nie estoient de la composition de  
Mr. Lader, Officier ordinaire de la  
Musique du Roy. Il y eut une tri-  
ple salve de cent cinquante Mousi-  
quetaires que Monsieur Scoupe  
Colonel du Régiment des Gardes  
Suisses, avoit envoyez dans leur  
Court. La première se fit au com-  
mencement du *Tedeum*, la secon-  
de à la fin, & la troisième après la  
Benediction du Saint Sacrement.  
Ces trois Salves furent faites au  
bruit des Tambours & des Fifres,  
de trois Compagnies dont on  
avoit tiré des détachemens, & la  
dernière fut suivie d'une déchar-

ge de cent Boëtes que ces Religieux avoit fait ranger dans leur Jardin. Leur Eglise estoit toute illuminée.

Le lendemain les Officiers & Cavaliers du Guet à Chéval , crées par Sa Majesté pour faire la Ronde pendant la nuit dans cette grande Ville , firent faire dans la mesme Eglise une pareille solemnité. Le *Té Deum* y fut chanté par la mesme Musique , & finit par une décharge de Boëtes accompagnée de plufieurs douzaines de Fusées volantes. Monsieur le Mareschal Due de la Feüillade qui prend part à tout ce qui se fait pour la gloire du Roy aux environs de la Place des Victoires , & particulierement dans l'Eglise de ces Pères dediéé à Nostre-Dame des Victoires , voulut partager leur joye en faisant allumer le

soir de grands feux dans la Place, tirer des Boëtes par trois décharges, & distribuer du vin à tous les Passans qui y venoient en foule crier *Vive le Roy*. Ces Réjouissances durerent trois jours assez avant dans la nuit, les Peuples y donnant à l'envy les uns des autres des marques du plaisir qu'ils ressentoient de la parfaite guérison du Roy.

Je vous ay déjà parlé dans ma quatrième Lettre du Voyage des Ambassadeurs de Siam en France, du *Te Deum* qui a été chanté aux Feüillans pour la même occasion; mais ne vous en ayant dit que ce qui regardoit les Ambassadeurs, je vay vous en entretenir plus au long. Ces Pères voulant reconnoître les bontez que le Roy a pour leur Congregation, & particulierement pour leur Monastere,

re Royal de la Rue S. Honore, & Monsieur de Lully, qui n'est pas moins redouble à ce Prince, veulent de son costé donner des marques de sa reconnaissance, & de sa joie, & s'est joint à eux pour les faire éclater. Il a donné sa Musique, & fait toute la dépense qu'il convenoit, de même que les Feuillants ont fait de leur costé toute celle qui a regardé la Décoration de l'Eglise. Elle ne pouvoit manquer d'être belle & de bon goust, puisqu'ils avoient pris & suivy les avis de Monsieur Perrin. L'Eglise estoit toute rendue à des très-riches Tapisseries, & romptie de plusieurs Lustres & Girandoles, avec des Plaques & des Bras d'argent tout autour. Le Maître Autel estoit éclairé par un nombre infini de Clerges, de Bougies, & de lampes, qui remplissoient une Gloire

qui estoit au dessus du Tabernacle. Au milieu de cette Gloire on voyoit deux Couronnes de Pierrieres. La plus élevée representoit une Couronne de gloire ou Couronne immortelle. & estoit tenuë entourée d'étoiles faites de Rubis. Il avoit aux deux costez de l'Autel deux Obélisques de quinze pieds de hauteur chacun. Ils estoient tous ouverts de lumières, & éclairoient les Chiffres de Sa Majesté formez de Pierrieres, qui estoient au milieu de ces Obélisques. Le matin la jolie que cette Extravagante se devoit faire, les Feaillins donnaient un pain, & une chopine de vin à une très grande quantité de Paupères, & firent le soir la même distribution. L'impression fut si grand pour voir cette Beute, qu'à cause du sujet & des personnes qui s'en mesloient, qu'encore à quelles

ne deust l'embrancher qu'à quatre ou cinq heures du soir, plusieurs personnes vinrent retenir leurs places dès dix heures du matin. Il y eurent d'autres qui craignant la foule, vinrent dîner aux Feuillants, & ces Pères traiterent ce jour-là près de deux cents personnes. Ils observèrent un ordre admirable pour placer, beaucoup d'entre eux ayant des listes de ceux dont les places estoient réservées, & les y conduisant à mesure qu'ils arrivoient. Les personnes de la confrérie pouvoient aller se chauffer dans le Convent, avec toute sorte de commodité, tant il y aut bon ordre par tout. Monsieur le Cardinal Rabuzat officia, avec une superbe & orgueilleuse déonté, le feuë Relyne Mereu a fait présent aux Feuillans. Je ne dis rien de la Musique; celle estoit de Monsieur de

bully, &c. l'on sçait de quoys il est capable. L'Echafaut où elle estoit placée, estoit remply de cent cinquantes personnes. La Symphonie fut trouyée tres belle. Les Beilliens finirent cette Ceremonie, & chantèrent d'un air si remply de zele & si droit qu'ils édifierent toute l'Assemblée, qui fut couchee de leut chant. Il seroit impossible de voir une plus illustre Assemblée. Ce qu'il y a joy de Princes Etrangers, les Ambassadeurs, le Clergé, &c &c que la Cour & Paris ont de plus distingué, s'y trouva. Les Beilliens donnèrent une forte collation aux Eveques, & à toutes les Personnes de qualité qui y voulurent man ger, en attendant que l'on pût faire facilement. Ceux qui furent

Janvier 1687.

I

éent obligéz de demeurer long temps dans la court, attendisent à la clarté d'un grand sôbre de lumières qui estoient à toutes les fenestres qui donnaient sur cette court.

La joye que le retour de la parfaite Santé du Roy a causée dans les cœurs a été sans distinction de personnes. Les premiers & les derniers Sujets du Roy, les Princes & les Peuples, tout a fait voit un zèle parfait. On ne s'est pas contenté de prier & de faire prier, mais chacun à voulu marquer selon sa naissance, son rang & sa fortune, que rich ne luy courtoit quand il s'agissoit d'une Santé si précieuse à toute la France, & si quelques Particuliers ont surpris dans ce qu'ils ont fait, va

à yem des choses qui ne devoient pas moins estorner , de quelque rang que fussent ceux qui les ont faites , & peut-être ne s'est-il jamais rien vu de plus beau de cette nature ; que ce qui a fait éclater la magnificence d'une Princesse aussi remplie de zèle pour Sa Majesté , qu'elle est naturellement généreuse , & bienfaisante à c'est Mademoiselle de Guise . Le Maistre-Autel de l'Eglise de l'Abbaye Royale de Montmartre qu'elle avoit choisie pour rendre des grâces solennnelles à Dieu de la guérison du Roi estoit un brillant si vif que la veue en pouvoit à peine supporter l'éclat . Le Tabernacle de six à sept pieds de haut estoit tout couvert de Pierres riep ; tous les Corps de l'Archit

ecture en estoient profflez ; ainsi que tout le reste de l'Autel, où des couleurs vives en representoient d'autres sur des endroits transparents qu'un nombre infini de lunieres faisoit briller, & qui faisoient une agreable union avec le Tabernacle. Tous les Gradiis de l'Autel n'estoient pas seulement garnis d'un tres-grand nombre de chandeliers, mais ils estoient encote chargez de richesses & de cristaux, & ces cristaux estant éclairez de toutes parts, & jointes aux feintes & veritables pierreries, formaient tous ensemble l'amas brillant que je viens de vous décrire. Au dessus de l'Architecture de l'Autel, paroissoit un couronnement à jour d'où se formoient des Fleuves de Lys

de lumières, & de Piergeries. Les Figures de Sainctz qui sont dans des niches et aux costez de l'Autel, étoient ornées de Piergeries dans tous les endroits de leur habillement qui en pouvoient souffrir ; de sorte que l'Autel, les costez, & tout le dessus jusqu'à la volute fornoient toute une face de Piergeries sur laquelle l'œil ne se plourroit fixer. Ce qu'il y avoit de surprenant c'est que toutes les pierries qui produissoient ce grand effet étoient parfais et sans aucun distingué, et que aucun n'avoit point encore fait de ceremonies solennelles depuis qu'il n'eust été bâty par la libel-

ralité du Roy, fut aussi décoré  
d'une manière qui convenoit  
à la richesse du Maître-Autel.  
Il y avoit trois huitiers de tal-  
passezis de chaque costé, rive  
pour les kilpises de la Dame,  
une autre rive monssoit jufqu'à  
sine Gabrie qui forme des Ball-  
cons & la troisième jufqu'à  
la voûte. Il y avoit aussi trois  
stalles d'humières toutes au-  
sour de lice. Chacun d'elles  
cornichées sur des chaises  
de la Dame estoit bordée de  
plaques d'argent, & encadrées  
tondes. Il y en avoit une faire  
en Cuivre de Lorraine. Autre-  
sus vingt et vingt pyramides,  
des steunes, & diverses aut-  
tres figures formées par des  
humières. Outre cela il y avoit  
sur chaeliardes Trois aux qui  
sont des drapés Brocés, un tapisse

grande plaque d'argent, & aux deux costez de ces plaques estoient deux grands bras aussi d'argent, garnis de grosses lumieres. Trois rangs de Lustres ornnoient encore ce Chœur, scavois un rang de Lustres de cristal de chaque costé, & un rang de Lustres d'argent dans le milieu qui estoit plus élevé que les deux autres, de sorte que le tout ensemble formoit comme un grand bec, ceau de lumières. Touzes ces choses estoient du dessein de Monsieur Berrin, qui avoit pris soin de le faire executer lui-même. Monsieur ayant assisté dans le Chœur à cette Ceremonie, sa Présence fut cause que toutes les personnes de distinction qui avoient été conviées, y entrerent. Mon-

Seur le Cardinal Ranuzzi officia avec le zèle qu'en luy voit pour tout ce qui regarde le Roy. A la sortir de l'Eglise on trouva tous les murs, toutes les fenetres, & tous les environs de ce Convent éclatés par un flambé infini de lumières grosses comme des flambeaux. Tous ceux qui se sont mêlez de cette Fête ont reconnu que la Princesse à qui elle est due, est véritablement généreuse. Elle fit distribuer beaucoup d'aumônes, & s'attira ce jour-là, & de grands applaudissements, & de grandes bénédicitions.

Entre le grand nombre de Corps ou de Compagnies qui ont fait éclater leur zèle dans la mesme occasion, Messieurs les Fermiers Généraux des

Firmes unies se sont particulièrément distinguéz. Ils choisirent l'Eglise des Jacobins Reformez de la rue Saint-Honoré, pour cette Ceremonie. & elle y fut faite le Jeudi 23. de ce mois, avec la solennité pos-  
sible. Au dessus de la porte de l'entrée estoit un grand Cartouche posé sur une renture de hante-lisse qui tapissoit toute cette porte, & ce Cartouche apprenoit qu'on alloit rendre grâce à Dieu dans cette Eglise, pour le parfait établissement de la Santé du Roy. Au devant de la Tribune des Or-  
gues & de la grande porte de l'Eglise, on payoit dressé un échafaud pour y placer les Musiciens au nombre de plus de cent. Les deux costez de l'Eglise estoient tapissiez de

I. 5.

Tapisseries des Actes des Apôtrés du dessin de Raphaël, & au dessous, à la hauteur des dix pieds regnoit une Tablee de chaque costé couverte d'une peuce de Tapisserie en broderie d'or et d'argent sur un fond de velours bleu, qui Acooit estoit sur toute la profondeur de l'Eglise, & qui estoit incompté d'espace tant l'espacé par des Chemubins et appuy des Consoles et hauillées d'or, des uns & les autres enrichis de quantité de Lampes dorées, & environnez de Grandes lumières de Cristal garnies de bougies. Du haut de la croisée spendeaient quantité de Lustres de Cristal. Il y en avoit vingt-quatre de chaque costé disposés d'une façon extraordinaire à trois empêges, les quins pendus sur les aut-

tres, & les autres entre deux,  
de sorte que tout l'espace estoit  
illuminé d'une lumiere égale  
par une quantité surprenante  
de bougies. On avoit bordé  
toutes les parties de l'Architec-  
ture qui compose le grand  
Autel d'une longue file de pe-  
rtes lampes, lesquelles étant  
allumées sembloient dessiner  
par des lignes de feu toute  
l'Architecture supérieure de  
l'Autel, pendant que le bas  
estoit chargé sur six grands de-  
grez qui montoient en pyrami-  
de, de près de cent Chandeli-  
ers d'argent entremêlez de  
Girandoles, Vases, Cassolet-  
tes, & autres pieces d'argen-  
tierie, au milieu desquelles  
s'élevoit une arche d'argent  
ornée sur les coins de fétilla-  
ges & de Seraphins aussi d'ar-

gent. Au dessous de l'Arche estoit peinte la vision du Buif-  
son ardent avec des Festons pendans aux deux costez d'un  
Cherubin , comme si le tout eust esté entaillé sur une ta-  
ble de Rubis en bas relief en  
façon de Camaieux. Au dessus  
de la même Arche on avoit  
préparé une place pour expo-  
ser le S. Sacrement , derrière  
lequel estoit une grande bor-  
dure d'argent soutenuë par  
deux Figures pareillement  
d'argent , & au milieu de la  
bordure paroisoit un Soleil de  
rayons transparents qui servoit  
de fond au véritable Soleil du  
S. Sacrement , au dessus du  
quel s'élevoit une Couronne  
d'argent entichie de pierre-  
ries.

Quatre le nombre presque

infiny de lampes & de lumières qui faisoient briller cet Autel de toutes parts , on ayoit eu soin de faire paroistre au travers des deux ouvertures qui sont de chaque costé , deux Gloires transparentes peintes de nuages jaunes qu'on voyoit parfemez de testes de Cherubins , & éclairez par derrière d'un grand nombre de Bougies. Il seroit difficile d'exprimer la magnificence dont toute cette décoration parut aux yeux de tous ceux qui assistèrent à cette Cérémonie. Monsieur le Cardinal Ranuzzi était arrivé , on commença le *Te Deum* , qui fut chanté par la plus grande partie des meilleurs Musiciens du Roy & de la Ville. Il estoit de la composition du fameux Monsieur Lo-

renzani, aussi bien que l'*Exaudi* dont il fut suivi, avec un fort beau Motet chanté par le Sieur Favaly, Chantre de la Musique de la Chapelle du Roy, qui se fait admirer de tout le monde par la beauté de sa voix. Au moment que Monsieur le Cardinal Ranuzzi commença à donner la bénédiction, tout l'air retentit de la décharge de deux cens roëtes. L'Assemblée au sortir de l'Eglise trouva encore de nouveaux sujets d'admiration. L'on avoit dressé au devant de la grande Porte de l'Eglise un Echafaut de quatre-vingts pieds de largeur sur quarante de hauteur, sur lequel on avoit distribué par étages plus de mille Terrines de feu, cachées derrière des toiles transparentes.

tes, & peintes d'une architec-  
ture magnifique, represen-  
tant aussi superbe Portail de  
Marbre transparent de toutes  
couleurs. Dans le Fronton du  
milieu estoient les Armes des  
Français & au dessous la Devi-  
se du Rôy, le tout très-bien  
éclairé. Le grand Fronton étoit  
soutenu par six grandes colon-  
nes isolées avec leurs Pilastres  
& un autre corps. Le même or-  
dre étoit continué de chaque  
costé par quatre grands Pilat-  
stres, contre lesquels étoit d'un  
costé la Foy dans une niche  
sur un piedestal, & la Loy de  
l'autre, en grandes Figures  
transparentes, beaucoup plus  
grandes que le naturel comme  
étaient les deux bases principa-  
lles sur lesquelles cette Ma-  
cchina est appuyée. Tous

la court estoit tapissée des deux costez jusqu'à la grande Porte de la rue Saint Honore, au dessus de laquelle on avoit élevé un grand Tableau où étoit représenté l'Eglise triomphante; sous la figure d'une femme vénérable, habillée de blanc, & qui tenoit une Croix. Elle estoit debout sur un grand char, passant par dessus des Figures terrassées qui representoient l'Envie, l'Heretie, le Desespoir, la Maladie, &c. Le char estoit traîné par des Anges qui chantoient & jouoient des Instruments. Au dessus de la teste de cette Figure volageoient de troupes d'autres Anges, dont les tins portoient des Bleus de Lys, d'autres le Roi du Roy representé comme

grand Médaillon, couronné de Festons de lauriers, & d'abreus l'Estandard de l'Eglise. Au dessus de ce Tableau estoit un Timpan, dans lequel on avoit représenté plusieurs Anges, tenant un cornicau dans lequel estoit cette Inscription qui fait allusion au triomphe de l'Eglise.

*Te fospite tandem triumphas.*

Monsieur le Cardinal Ranzetti témoigna plus d'une fois en sortant de cette Cérémonie, qu'il n'avoit jamais été plus satisfait, que les Fêtes les plus solennelles de Rome n'eftoient ny plus magnifiques ny mieux conduites, qu'il y écrivoit de qu'il avoit veu, & qu'il en marqueroit sa satisfaction à Sa Majesté. Ce témoignage a été confirmé

par son ecol' Assemblée qui estoit  
des plus celestes, & il n'y a qu'  
une personne qui ne fasse toutefois  
d'accord, que rien ne pourroit  
estre plus digne du sujet. Si la  
magnificence a paru dans: cea-  
se Bolles, on peut dire que tout  
y a marqué le bon goest de ce  
Juy qui en a fourni les des-  
seins, & qui a pris soin de les  
faire executer.

Les trois Cœurs supérieu-  
res de la Ville de Reims, qui  
avoient assisté à la messe de ce  
mois à une Messe Solemnelle,  
Ainsi Te Dom qui fut chanté  
en Musique dans l'Eglise Ca-  
thédrale au son de toutes les  
Cloches & au bruit du Ca-  
non & des Boëtes en Action  
de grâces de la guérison de Sa  
Majesté, ont voulu marquer  
par des vœux séparez que la

Lanté de ce grand Monarque est la plus forte grace dont la France puisse estre redevable au Ciel. Monsieur de Ris, premier President du Parlement, ne cedant en rien au zèle de quatre premiers Presidents de son nom qui l'ont precedé dans cette Charge, & qui dans toutes sortes d'occasions ont fait paroistre une passion extraordinaire pour le service de leur Roy & pour le bien de l'Estat; parut le Jeudis 23. de cet mois alla trestre de l'auguste Corps dont il est le chef, & descendit dans la Salle du Palais qui estoit rendue de tapisseries; & ornée de tout ce qui pouvoit rendre la ceremonie plus éclatante. Le peuple qui l'attendoit en foule, le receut avec des sampaques de joie.

extraordinaires. Tous ces mef-  
feurs qui estoient en Robes  
rouges , ayant pris leurs pla-  
ces , on commençalla messe en  
musique. Elle fut célébrée par  
Monsieur l'Abbé du Four qui  
est du corps des grand Trefe-  
arii de l'Eglise Cathédrale.  
Après la messe un Chœur nom-  
breux de Musique enronna le  
Texte , pendant lequel Mon-  
sieur le premier President alla  
entre le foix qu'un grand-Bal-  
ther que l'on avoit préparé  
dans la Cour du Palais. Le  
peuple pat ses harmonies  
annonça le signal aux Canon &  
des Boëts dont le bruit se fit  
entendre par tout Monsieur  
le premier President rentra  
en sa place joindra ses prières  
à celles de l'Assemblée ,  
mais son zèle ne put estre satis-

fait d'avoir rendu des devoirs, où il avoit été soutenu par tant de veux; il voulut donner des marques de joie, où luy seul eust part, & invita toute la Compagnie à venir dîner chez luy. On y trouva les violons, & quatre Tables où rien ne manquoit de ce qui pouvoit servir à la magnificence, & à la bonne chere. Ce fut là qu'on fit de nouveaux souhaits pour la santé & pour la prospérité du Rby. M<sup>r</sup> le Premier President porta la Santé de ce grand Prince, qui fut reçu avec toutes les marques possibles de respect & de joie. Le soir les Dames eurent leur tour. Madame la première Presidente les regala avec la même magnificence, & pendant ce temps, le peuple qui

avoir receu ordre de faire une  
Feste publique de ce jour-là,,  
estoit animé à la joie par un  
grand feu allumé , & par une  
fontaine de vin qui couloit de-  
vant l'Hôtel de ce premier Ma-  
gistrat. Le lendemain la Cour  
des Aides suivit cet exemple ,  
& le Samedy la Chambres des  
Comptes fit la même chose.  
Pendant ces trois jours les Fon-  
taines de vin ne cessèrent  
point de couler , & les accla-  
mations de toute la Ville re-  
tentissaient avec tant d'éclat ,  
qu'il sembloit que la voix des  
Peuples voulust l'emporter  
sur le bruit des Poëses & des  
Canons qu'on tiroit à tous mo-  
mens. Les Avocats & les Pro-  
cureurs qui ont fait aussi chan-  
ter un *Te Deum* se sont distin-  
gués par des Illuminations

surprenantes. Les Marchands, ont joint de grandes aumônes, aux Prieres, & le zèle de tous, les Corps leur fournit de jour en jour quelque maniege nouvelle de remercier Dieu de la conservation d'un Prince si cher à toute la France.

Messieurs de la Ville de Blois n'ont rien oublié dans la même occasion de ce qui pouvoit marquer leur zèle. Ils firent mestre le 19. de ce mois épus, les Habitans sous les armes par Compagnies, sans exception d'Avocats, de Procureurs, ny d'autres Bourgeois, qui tous se firent un tres grand plaisir de faire connoître par une Feste publique le respectueux amour qu'ils ont pour le Roi. Le Te Deum fut chanté en Musique avec beault

MERCURE

coups de solemnité dans l'Egli-  
se des Téfuites, qui estoit paroë  
extraordinairement & très-  
bien illuminée. Messieurs les  
Maires de Périgueux, & Mess-  
sieurs les Officiers du Présidial  
y assistèrent en Corps avec les  
plus Notables de la Ville. On  
fit ensuite allumer un Feu de  
joie dans la Place qui est de la  
vant la porte de la même Egli-  
se au pied du Château où tou-  
te la Bourgeoisie estoit sous  
les armes. La décharge qu'ella-  
fit de ses Mousquetaires, fut sui-  
vante plusieurs coups de Ca-  
non, de quantités de Fusées  
volantes, & autres sortes d'im-  
menses, qui furent tirées de la  
suspension des Tours de la ville,  
versant de cette Place. Toutes  
les tressorforch octalées par  
les Idiotes que l'on amena par  
tous

tout aux fenestres des maisons. Il y eut plusieurs fontaines de vin, & une autre autre qui coula depuis le matin jusqu'ës au soir à la Maison de Ville.

L'exemple des Messieurs de Blois, fut suivi par les habitants des Faux-bourgs de Foix, de la même Ville. Ils se mirent tous les Armes au nombre de 350. vêtus de même parure, avec un chacun un ruban de Cravate de même couleur, & un Bonnet à la Dragonne, enrichy d'un galon d'or sur les coutures. Ceux des autres Faux-bourgs, de Vichne, de Bourgneuf & de S. Jean étoient aussi habillez fort festement, & chaque Fauxbourg avoit sa couleur, & sa parure particulière. Ils firent tous des Réjouissances qui furent connues Janvier 1487. K.

stre combien leurs coeurs étoient penetrez de joie pour l'heureuse Convalescence du Roy. Le Clergé n'oublia pas de marquer aussi son zèle par un *Te Deum* qu'il fit chanter dans l'Eglise du Château en grande ceremonie.

Messieurs de l'Academie Françoise, qui ont un intérêt tout particulier à la conservation de la Personne sacrée de leur Auguste Protecteur, ont aussi donné des marques de leur jdyt par un *Te Deum* qu'ils firent chanter en Musique Lundi dernier 27. de ce mois, dans la Chapelle du Louvre. Comme ils vintrois une Séance publique l'apôdînée, & qu'elle fut employée entièrement à faire connoître les sentiments d'respect, de profonde véné-

ration, & d'attachement inviolable qu'ils ont pour le Roy, cet article demande plus d'être aduë que je ne pourrois lui en donner sur la fin de cette Lettre. Ainsi je le remets just qu'au mois prochain. Cependant je vous envoie la seconde Partie des Lettres de Monsieur le Chevalier d'Her... que je vous fais espérer depuis deux mois, & que l'on commence à débiter dans la Boutique de la Veuve Blageart. Les Sujets de chaque Lettre, qui sont expliqués en peu de mots au commencement du Livre, vous apprendront qu'elles ne peuvent être que fort galantes.

On va débiter dans le même lieu un autre Livre, intitulé, *Dialogues Satyriques de Marot*. Le premier de ces Di-

112 MERCURE

logues est entre l'Auteur & son Livre, auquel il remonte le peril où il s'expose en s'obstinent à vouloir paroistre dans le monde, où le bel Esprit s'est érigé en Juge souverain des Ouvrages , au préjudice du bon Esprit. Il y en a un autre du Serieux & de la Badinerie ; un autre , de l'Or & de l'Amour ; un autre , de la Flaterie & de la Verité , &c. On y fait connoistre les avantages qu'à la Badinere sur le Serieux dans la conversation , & dans beaucoup de productions d'esprit ; celuy qu'a l'Or sur l'Amour , pour faire de plus nombreuses & de plus promptes conquestes ; & la Flaterie sur la Verité en toutes sortes de conditions , & ainsi des autres Dialogues. Toutes les maticles.

en sont tournées agréablement ; & comme leur diversité donne un champ libre à l'esprit , il faudroit estre de bien méchant goust, pour s'ennuyer de cette lecture.

Mademoiselle de Loubes , dont je vous ay parlé plusieurs fois , & qui a eu l'avantage d'estre élevée Fille d'honneur de Madame , se fit Religieuse Mercredy dernier i. de ce mois , dans le Convent des Filles de la Visitation du Faux-bourg S. Iacques. Madame qui luy fit l'honneur d'assister à cette Ceremonie , luy attacha son Voile elle-même ; & Mademoiselle de Loubes le receut avec toute la fermeté d'ame qu'on peut attendre d'une personne entierement détachée du monde. Elle prit pour nom

114 MERCURE  
de Religion, Sœur Françoise  
de Sainte-Elisabeth, en con-  
sideration de cette Princesse,  
qui fut extrêmement touchée  
de cette action, aussi-bien que  
Mesdames les Princesses  
d'Harcourt & d'Epinoy, &  
toutes les autres Dames de sa  
Maison qui l'accompagnoient.  
Monsieur l'Evêque de Char-  
tres fit la Cérémonie, & Mon-  
sieurs l'Abbé Boileau pronon-  
ça un très-beau Discours sur  
ce sujet.

Les vrais mots des deux En-  
igmes proposées dans ma Lettre  
de Decembre, estoient *la petite*  
*Verole*, & *le Fer à repasser le ling*.  
Messieurs Canat, Avocat de  
Châlons sur Saone ; Rocha-  
quer du Pont de Neuilly, & le  
Solitaire de la rue Sainte Croix  
de la Brettonnerie ont expli-

que la premiere, & le sens de  
la seconde a esté trouvée par  
Monsieur Loundet du quartier  
de la Place Maubert ; le Re-  
formateur de la Langue Fran-  
çaise d'auprès de S. Severini,  
l'agréable Peintre de la Porte  
Montmartre ; les Belles du  
Pavillon du Fauxbourg du Pré  
au Mans ; l'agréable Botargui-  
gnon de la rue des Boitevins ;  
les deux belles & inseparables  
Bergeres, Iris & Caliste ; le  
singer Daphnis.

Ceux qui ont expliqué l'une  
& l'autre sont Messieurs des  
Maronniers ; Vignier de Riche-  
lieu ; du Tiliou ; l'Amant  
Solitaire payé d'ingratitudin  
de Saint Germain le grand  
Chasseur du bouleau ; l'A-  
mant de la belle de la rue  
de la Monnaie ; Cleante

de Sarrelouis ; le gros & fidèle Amy Gascon de la Cour & sa femme ; l'Amant de la charmante Nannette, le Fils de la belle Maman ; le petit Praticien à la grande moustache de la rue barré du bec ; les Amans passionnez ; les Interessez en Amour ; le Chevalier de Beau-regard ; le brave Pamier. Mademoiselle Catin-Antoinette ; F. de la Borde ; F. Gamot , la plus aimable des trois Soeurs ; l'aimable Lingere du Palais ; l'aimable lavotte aux airs langoureux de la rue des Eossez Saint Germain ; la cruelle Baronne devenue sensible du même quartier ; la bonne & charitable Brunette d'aupté à la porte St. Martin ; Nannon de la rue St. Bon ; la jeune Iris du Lien d'or & son Amant ; &c &c

femme à l'ancien bouza de la  
ruë S. Honoré.

Le vous envoie deux nou-  
velles Enigmes à mon ordi-  
naire.

## ENIGME.

**C**lay qui nous donne la vie  
Est un estre inanimé,  
Que malgré son esprit, & sa force  
inouye

On tient sans peine enfermé,  
Dans un obscur manoir qu'en bonne  
Compagnie,  
Pour l'en faire sortir,  
Nous allos investir.

Sans Canon, Boulet, Poudre &  
Meche

Nous sommes le jour & la nuit  
Tantost avec succéz, le plus sou-  
vent sans fruit,  
Occupéz à faire une Brèche,

K 5

218 MERCURE  
Mais pour petite qu'elle soit,  
Le prisonnier s'escape ; & dans  
son sein aride  
Sa Bisazelle le reçoit,  
C'est là que transportez par cette  
ardeur avide  
Qu'en nous l'eau ne peut tempérer  
Sans nous mettre en soucy du nom  
de parricide,  
Nous ne l'accompagnons que pour  
la dévorer ;  
Mais dans cette action qui pa-  
roît inhumaine  
Et qui toutefois ne l'est pas  
S'il s'en faut rapporter à nostre  
Amy Silene,  
Nous trouvons sauvet le repas.  
Vous qui sur les bords d'Hippo-  
crene  
Meditez nostre sort, Oedipes eu-  
rieux,  
Cessez pour l'éclaircir de vous don-  
ner la gêne.

Nous allons par pitié vous en instruire mieux.

Lors que le verre cd main à vos amis joyeux

Vous portez la santé d'Iris ou de Clémene,

Vous nous voyez peut-être expirer à vos genoux.

## AUTRE ENIGME.

Cely qui preside aux Saisons  
Visite cens fois ses Maisons  
Pour me communiquer l'éclat qui  
l'environne.

Cybelle m'a concen des regards de  
Dieu  
Et mon destin veut qu'en tout lieu  
Les Roys me doivent leur Couronne.

Les Peuples nez au Siecle d'or  
Ne me connoissent point escar;

K 6

Le n'eftois point pour eux le Soleil  
de la Terre.

C'eft un Siècle de fer qu'on m'a tenu  
du les mains,

Et je n'ay tenu les Humains.

Que depuis qu'ils fe font la guerre

C'eft en vain que pour me cacher  
S'entasse Rocker sur Rocker.

Ils déchirent mon corps , ils me  
coupent les veines ,

Et sans pitié des maux que te m'ont  
de à souffrir ;  
Ils vont chercher jusqu'aux Enfers

L'éternel Auteur de ses peines.

Voicy une feconde Chanson  
qui ne vous plaira pas  
moins que la première.

### AIR NOUVEAU.

Tout eft changé dans l'air.  
de l'air ,

Nos Arbres saux ne sont plus verds  
 Nos Bocages sont sans feuillages,  
 Les Oysaux y passent le jour  
 Sans chanter, sans faire l'amour.  
 Nos Champs ne poussent plus d'herbes  
 bettes

Nos Jardins n'ont plus de fleurettes,  
 Tout se sens icy bas  
 De la rigueur des frimats  
 Mon coeur seul ne change pas.

Le Roy a donné plusieurs  
 Benefices, scavoit  
 A Monsieur l'Abbé d'Illiers,  
 L'Abbaye de l'Isle Chauvet,  
 Ordre de saint Benoist, Dioce-  
 se de Euçon. Il est Neveu de  
 Monsieur le Marquis d'Antra-  
 gues, & Fils de Monsieur le  
 Marquis d'Illiers, qui estoit  
 Lieutenant des Gendarmes, &  
 qui fut tué à la Journée de  
 Seneff.

A monsieur l'Abbé Daquin,  
Fils de Monsieur Daquin, Pre-  
mier Medecin du Roy, l'Ab-  
baye de S. Denys de Rheims,  
Ordre de S. Augustin. Cette  
Abbaye est l'une des deux que  
monsieur l'Abbé de Coligny a  
remises entre les mains de Sa  
Majesté, s'estant creu obligé de  
ne pas laisser perdre un nom  
aussi fameux que celuy de Co-  
ligny, lors qu'il s'est veu le  
dernier de ceux qui le portent.

A monsieur l'Abbé Fleuriau,  
l'Abbaye de Nostre-Dame de  
Moreille, Ordre de St. Bernard,  
Diocèse de la Rochelle. Il est  
proche parent de monsieur le  
Contrôleur Général.

A Monsieur l'Abbé de Mar-  
sillae l'Abbaye de la Chaise-  
Dieu, Ordre de S. Benoist, Dio-  
cèse de Clermont. Elle estoit

vacante par la mort de monsieur l'Archevesque d'Alby. monsieur l'Abbé de Marsillac est Frère de monsieur le Duc de la Rochefoucault d'aujourd'huy.

Madame de Caumont Lauzun a été pourveuë en même temps de l'Abbaye de Saintes, Ordre de S.Benoist. Elle estoit Religieuse dans cette Maison.

Le vous ay déjà marqué que l'Archevesché d'Alby a été donné à Monsieur de la Rechere Archevesque d'Aix. L'Archevêché d'Aix étant demeuré vacant par cette nomination, le Roy y a nommé Monsieur de Conac Evêque de Valence. Ce Prelat, fort connu par son esprit & par son mérite, a été premier Amobnier de Monsieur. Il est d'une

Sa Majesté a donné l'Evêché de Valence à monsieur l'Abbé de Champigny, Grand Vicaire de Pontoise, & Archidiacre de la Cathédrale de Rouen. Il est Frere de monsieur de Champigny , Intendant de Justice en Canada , dont le zèle pour le Roy s'estant fait connoistre en beaucoup d'occasions a encore parti depuis quelque mois par le Buste de Sa Majesté qu'il a fait élever sur un Piedestal orné d'Inscriptions dans la principale place de Quebec , en présence de Monsieur le Marquis de Denonville , Gouverneur de la nouvelle France, & de tous les Officiers des Troupes & des Vaisseaux. Ces Messieurs ont encore trois Frères ,

dont l'un est Prevost de l'Eglise de l'Isle ( c'est une Prevôté mitrée. ) Un autre est Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Chartres , & un autre , Capitaine de Vaisseau. Monsieur de Champigny leur Pere a exercé successivement les Intendances de Moulin<sup>s</sup> , Limoges , Tours , & Rouen , & s'en est très-dignement acquitté. Il est Fils de Messire Jean Bochard de Champigny , qui après avoir été Maistre des Requêtes sous les Rois Henry III. & Henry IV. President aux Enquestes , Conseiller d'Estat , Ambassadeur à Venise , Controleur Général , & Surintendant des Finances , fut mis à la teste du Parlement de Paris par le feu Roy , après la mort de Messire Ierosme d'Hacqueville arrivée

en 1628. Il fut fait ensuite Chof du Conseil des Depesches. Ce Conseil qu'on a supprimé faisoit les Affaires Etrangeres, qui est ce que font presentement les Secretaires d'Estat. Il fut par roître dans tous ces emplois une probité si exacte, & un desinteressement si entier, qu'on remarqua qu'au jour de sa mort il ne laissoit que le bien qu'il avoit eu de son patrimoine, quoy qu'il eust servy trente ans dans le Conseil. C'est ce qui a fait dire de luy, *Magnus inter opes inops.* Le Pere de ce premier President fut fait Maître des Requêtes, sans avoir été Conseiller dans aucune Cour Supérieure.

Monsieur l'Abbé de Montmorin a été nommé Evesque de Die, dans le Dauphiné.

C'est un homme dont la vie est exemplaire, & qui a long-temps demeuré dans le Séminaire des Missions Etrangères, où il étoit quand Sa Majesté l'a nommé Evêque. Il a beaucoup travaillé aux conversions & l'on peut dire que ses travaux, sa vertu & sa naïf-fance l'ont élevé à l'Episcopat. Il est fort proche Parent de M<sup>e</sup> de Saint-Eray, Gouverneur de Fontainebleau, qui porte aussi le nom de Montmorin. L'Evêché de Die fut uny en 1175. à celuy de Valence, mais malgré cette union, l'Evêque avoit des bulles des deux Evêchez qui n'appartenoient pas à la France en ce temps-là. Les Dauphins, qui étoient alors Souverains du Pays, troubloient souvent ces Evêchés.

ques , & afin que le même ayant les deux Eveschez , fust plus en estat de leur resister , le Pape Gregoire IX . jugea à propos de les unir . Cela n'est plus nécessaire , & le Roy ayant en veulé le bien que l'Eglise peut tirer de deux Evesques pour les Nouveaux Convertis , a tres - judicieusement desuny ces Eveschez .

Il me reste à vous parler des Gouvernemens . Celuy du Pays d'Auny , qui vaquoit depuis la mort de Monsieur le Maréchal Duc de Navailles , a été donné à Monsieur le Comte de Grammont . Il est Frere de feu Monsieur le Maréchal Duc de Grammont , & Oncle de Monsieur le Duc de Grammont d'aujourd'huy . Tout le monde sait qu'il a infiniment

dé l'esprit. Il s'est attaché à la Personne du Roy dans toutes ses Campagnes , où il l'a toujours suivi.

Monsieur de Saint Esteve , Lieutenant des Gardes du Corps, a eu le Gouvernement de Broüage. Il a long-temps servy avant que d'être dans les Gardes , & a continué ses services avec le même zèle & la même ardeur depuis qu'il y est.

Monsieur de Saint-Marc , Gouverneur d'Exilles, l'est présentement des Isles de Sainte Marguerite. C'est un homme qui a servy avec une extrême fidélité dans les Emplois de confiance qui luy ont été donnéz.

Monsieur de Caumont, Lieutenant Colonel du Régiment

235. MERCURE  
de Cavalerie d'Enguien, a été  
fait Gouverneur d'Exilles.  
C'est une marque que les ser-  
vices qu'il a rendus à Sa Ma-  
jeſté, huy ont été agreeables.

Monsieur de Saint Viance,  
Enſeigne, a eu la Lieutenance  
des Gardes du Corps, qu'avoit  
Monsieur de Saint-Eſteve, &  
cette Charge d'Enſeigne es-  
tant demeurée vacante, a été  
donnée à Monsieur le Comte  
de Druy, Mestre de Camp de  
Cavalerie, Gendre de Mon-  
ſieur du Montal.

Le Roy a donné une gra-  
tification de vingt mille francs  
avec une Pension de mille écus  
à Monsieur de la Grange, aussi  
Enſeigne, qui a vieilli dans  
le service. Comme il a remis  
sa Charge d'Enſeigne entre  
les mains de Sa Majesté, Elle

en a pourvu Monsieur le Marquis de Lostange, Mestre de Camp de Cavalerie. Je croy vous avoir parlé de ce Marquis dans quelque autre occasion.

Il s'est fait encore un changement en la personne de Monsieur le Chevalier de Gassion. Enseigne des Gardes du Corps. Il en a été fait Lieutenant, & Monsieur le Comte de Gassion son Frere, Mestre de Camp de Cavalerie, a eu la Charge d'Enseigne. Ils font de la Maison du Marechal de ce mesme nom, & en ont le coeur.

Le 17. de ce mois le Roy donna à Monsieur le Marquis du Repaire, cy-devant Colonel de Cavalerie, & Lieutenant des Gardes du Corps, le Gouvernement du Château

Tronquette, qui étoit vacant  
par la mort de Monsieur le  
Comte de Montaigu. Il est Fils  
de feu Messire François de Ge-  
neste Gouverneur de la Cita-  
delle de Montpellier, & en sui-  
te de celle de Metz ; où il est  
mort. Il avoit épouse Dame  
Marie de Beaufort d'Angou-  
mois, d'une fort Illustre Mai-  
son, qui luy a donné de tres-  
grandes Alliances. Celle de  
Geneste est d'une fort ancien-  
te Noblesse, sortie du Pais de  
Medoc en Guyenne. Monsieur  
le Marquis de Beaurepaire a  
pris alliance avec Dame Loui-  
se Henriette de Baillot, d'une  
tres-Noblesse Maison, originaire  
du Pais de Caen en Norma-  
die. Je vous en parlay ample-  
ment, lors que je vous rap-  
pelerai que le Roy avoit accordé

à monsieur le Marquis de Chasteau-Gontier la iustiziance de la Charge de President au Mortier possedée par monsieur le President de Bailleul son Père.

Le Roy vint hier à Paris, & alla d'abord à Nostre-Dame pour y rendre grâces à Dieu du parfait rétablissement de sa Santé. Sa Majesté fit ensuite l'honneur à la Ville d'aller dîner à l'Hostel de Ville, où Elle fut reçue à la descente de son Carrosse par Monsieur le President de Fourcy Prevost des Marchands, & par messieurs les Eschevins, le ne puis vous exprimer quelle fut la joye de tout les Parisiens. Il y a tant de choses à vous dire là-dessus, que je remets jusqu'au mois Janvier 1687.

L

prochain à vous en faire un  
ample détail. Je suis Madame,  
Vostre, &c. Robespierre en  
vers le nom des abbé du Poer, à la  
ville de Paris le 1<sup>er</sup> Janvier 1687.

Le Roi a été salut voilà une  
semaine entière à l'obligation  
**De Dijon le 10. Janvier 1687.**  
Il obéira à l'ordre que les  
Pères Jésuites du Collège  
de Dijon pour rendre grâ-  
ées à Dieu du parfait rétablisse-  
ment de la santé du Roy, ont  
fait brûler depuis huit jours  
dans toutes leurs Congrega-  
tions un **taureau**. Celle des  
Echollers, qui avoient orné  
leur Couf des plus riches Tat-  
pisseries de la Ville, s'est signa-  
lée par dessus les autres, la mu-  
sique y étoit excellente, & les

Congreganistes au nombre de près de trois cent avoient chacun un flambeau de cire blanche à la main. Pour couronner cette célébrité hier le *Te Deum* fut chanté dans l'Eglise de ces Pères par la Musique de la Sainte Chapelle, tout l'autel de haut en bas étoit orné d'une illumination extraordinaire, & si bien réglée que le monde qui y accourut en foule avoila qu'il étoit difficile de rien voir de plus beau en ce genre, l'Eglise étoit avec cela éclairée d'une infinité de Lustres, parmy lesquels les plaques d'argent, les miroirs & mille autres ornementz de cette nature brioient de toute part, & tout le tour de la corniche étoit bordée de Cierges qui faisoient un

fort bel effet. Le *Te Deum* ne fut pas plûtôt achevé que toute la cour des Classes de ce Collège qui est grande, quarrée, & a quatre Etages parut éclairée du haut en bas, par trois cens Flambeaux posez sur toutes les Fenêtres dont la lumiere fait soit paroître dans le premier Etage, le Chiffre du Roy, dans le second, les Fleurs de Lys, dans le troisième des Soleils, & le tout étoit couronné dans le quatrième Etage par quantité de grands Flambeaux. Pendant que la foule étoit occupée à considerer le bel effect que faisoient toutes ces lumières un concert de Hautbois & de Trompettes meslé de plusieurs cris de *Krie le Roy* reiteréz, fit sentir à tout

le peuple qui y accourut de tout côté la joye qu'un chacun a du rétablissement d'une santé qui nous est si chere , & qui nous fait esperer une longue suite d'années pour cet incomparable Monarque , & la continuation du plus beau Regne que la France ait jamais eu. Et du plus beau Siecle que nos Histoires nous ayent jamais représenté.

L'on avertit , que le Sieur Dupleissis Duvernet , l'un des six Ecuries de la grande Ecuyerie du Roy , continuë toujours ses soins exacts pour augmenter & embellir son Academie , par la quantité de beaux Chevaux qu'il y met tous les jours , aussi adroits & aussi biens manians qu'il s'en puisse voir , &

des tres-habiles maîtres pour les autres exercices. Ce qui oblige ledit Sieur Duplessis à faire Scavoir à tout le public, qu'il est présentement bien établis dans l'Academie ordinaire, de Lyon scituée dans Belle-cour, où il y a des manèges ouverts & découverts, fort spacieux & fort beaux. C'est pourquoi ceux qui voudront lui faire l'honneur de venir chez lui, se mettre sous sa conduite, il leur fera des conditions fort honnêtes.

### P I N

















Digitized by Google

